



EnCana Corporation

États financiers consolidés

Exercice terminé le 31 décembre 2009

(Établis en dollars US)

Rapport de la direction

Responsabilité de la direction relativement aux états financiers consolidés

La direction est responsable des états financiers consolidés ci-joints d'EnCana Corporation (la « Société »). Les états financiers consolidés ont été établis par la direction en dollars US selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent certaines estimations que la direction a jugées les plus appropriées. L'information financière que renferme le rapport annuel est conforme aux états financiers consolidés.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé l'information contenue dans les états financiers consolidés. Il s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de ces états financiers principalement par l'entremise de son comité de vérification, dont le mandat écrit respecte les exigences actuelles des lois canadiennes sur les valeurs mobilières et de la loi américaine intitulée *Sarbanes-Oxley Act of 2002* et, en principe, se conforme volontairement aux lignes directrices sur les comités de vérification établies par la New York Stock Exchange. Le comité de vérification se réunit au moins une fois par trimestre.

Évaluation par la direction du contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est aussi responsable de la mise en place et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de la Société. Le système de contrôle interne a été conçu de façon à fournir à la direction une assurance raisonnable eu égard à la préparation et à la présentation des états financiers consolidés.

Les systèmes de contrôle interne, aussi bien conçus soient-ils, comportent des limites qui leur sont inhérentes. Par conséquent, même si les systèmes de contrôle interne ont été jugés efficaces, ils ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable en ce qui a trait à la préparation et à la présentation des états financiers. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

La direction a procédé à une évaluation de la conception et de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2009 selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission. À la lumière de cette évaluation, la direction a conclu que la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société étaient efficaces à cette date.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables indépendant, a été mandaté par un vote des actionnaires de la Société lors de la dernière assemblée générale annuelle pour vérifier et exprimer des opinions indépendantes sur les états financiers consolidés de la Société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2009, lesquelles sont présentées dans son rapport de vérification. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. a exprimé de telles opinions.

Le président et
chef de la direction,

(signé) **Randall K. Eresman**

Le 17 février 2010

La vice-présidente directrice et
chef des services financiers,

(signé) **Sherri A. Brillon**

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires d'EnCana Corporation

Nous avons procédé à des vérifications intégrées des états financiers consolidés de 2009, 2008 et 2007 d'EnCana Corporation et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2009. Nos opinions, qui se fondent sur nos vérifications, sont présentées ci-après.

États financiers consolidés

Nous avons vérifié les bilans consolidés d'EnCana Corporation aux 31 décembre 2009 et 2008 ainsi que les états consolidés des résultats, des capitaux propres, du résultat étendu et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 décembre 2009. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications des états financiers consolidés de la Société ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre vérification constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2009 et 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 décembre 2009 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons aussi vérifié le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'EnCana Corporation au 31 décembre 2009, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission. La direction est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de son évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière présentée dans le rapport de la direction inclus dans les présentes. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace de l'information financière a été maintenu, à tous les égards importants. Notre vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'appréciation du risque de faiblesse importante, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre appréciation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre vérification constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus, et qui comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; ii) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; iii) fournissent l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

À notre avis, la Société maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2009 selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* publié par le COSO.

(signé) « **PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.** »
Comptables agréés
Calgary (Alberta)
Canada
Le 17 février 2010

État consolidé des résultats

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars US, sauf les montants par action)		2009	2008	2007
Produits, déduction faite des redevances	(note 4)	11 114 \$	21 053 \$	14 385 \$
Charges	(note 4)			
Taxes à la production et impôts miniers		171	478	291
Transport et vente		1 280	1 704	1 264
Exploitation		1 627	1 983	1 850
Produits achetés		1 460	2 426	2 770
Amortissement et épuisement		3 704	4 035	3 657
Administration		477	447	356
Intérêts, montant net	(note 8)	405	402	234
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(note 16)	71	77	63
Perte (gain) de change, montant net	(note 9)	(22)	423	(164)
(Gain) perte à la cession de participations	(note 7)	2	(141)	(65)
		9 175	11 834	10 256
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices		1 939	9 219	4 129
Charge d'impôts sur les bénéfices	(note 10)	109	2 720	682
Bénéfice net tiré des activités poursuivies		1 830	6 499	3 447
Bénéfice net (perte) tiré des activités abandonnées	(note 6)	32	(555)	512
Bénéfice net		1 862 \$	5 944 \$	3 959 \$
Bénéfice net des activités poursuivies par action ordinaire	(note 17)			
De base		2,44 \$	8,66 \$	4,55 \$
Dilué		2,44 \$	8,64 \$	4,51 \$
Bénéfice net par action ordinaire	(note 17)			
De base		2,48 \$	7,92 \$	5,23 \$
Dilué		2,48 \$	7,91 \$	5,18 \$

État consolidé du résultat étendu

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars US)		2009	2008	2007
Bénéfice net		1 862 \$	5 944 \$	3 959 \$
Autres éléments du résultat étendu, après impôts				
Écart de conversion		2 018	(2 230)	1 688
Résultat étendu		3 880 \$	3 714 \$	5 647 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Bilan consolidé

31 décembre (en millions de dollars US)	2009	2008
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents	4 275 \$	354 \$
Comptes débiteurs et produits à recevoir	1 180	1 436
Partie à court terme de l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise	(notes 5, 11) -	313
Gestion des risques	(note 20) 328	2 818
Stocks	(note 12) 12	184
Actif lié aux activités abandonnées	(note 6) -	497
	5 795	5 602
Immobilisations corporelles, montant net	(notes 4, 13) 26 173	31 910
Placements et autres actifs	(note 14) 164	72
Effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise	(notes 5, 11) -	2 834
Gestion des risques	(note 20) 32	234
Écart d'acquisition	(note 4) 1 663	2 426
Actif lié aux activités abandonnées	(note 6) -	4 169
	(note 4) 33 827 \$	47 247 \$
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	2 143 \$	2 448 \$
Impôts sur les bénéfices à payer	1 776	500
Gestion des risques	(note 20) 126	43
Partie à court terme de la dette à long terme	(note 15) 200	250
Passif lié aux activités abandonnées	(note 6) -	653
	4 245	3 894
Dette à long terme	(note 15) 7 568	8 755
Autres passifs	(note 4) 1 185	576
Gestion des risques	(note 20) 42	7
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(note 16) 787	1 230
Impôts sur les bénéfices futurs	(note 10) 3 386	6 917
Passif lié aux activités abandonnées	(note 6) -	2 894
	17 213	24 273
Engagements et éventualités	(note 22)	
Capitaux propres		
Capital-actions	(note 17) 2 360	4 557
Surplus d'apport	(note 17) 6	-
Bénéfices non répartis	13 493	17 584
Cumul des autres éléments du résultat étendu	755	833
Total des capitaux propres	16 614	22 974
	33 827 \$	47 247 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,

(signé) **David P. O'Brien**
Administrateur

(signé) **Jane L. Peverett**
Administratrice

État consolidé des capitaux propres

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars US)	2009	2008	2007
Capital social			
Solde au début de l'exercice	4 557 \$	4 479 \$	4 587 \$
Actions ordinaires émises aux termes des régimes d'options sur actions (note 17)	5	80	176
Actions ordinaires émises de la fiducie liée aux DVAR (note 17)	19	-	-
Rémunération à base d'actions (note 17)	1	11	17
Actions ordinaires achetées (note 17)	-	(13)	(301)
Actions ordinaires annulées (note 3)	(4 582)	-	-
Nouvelles actions ordinaires d'EnCana émises (note 3)	2 360	-	-
Actions spéciales d'EnCana émises (note 3)	2 222	-	-
Actions spéciales d'EnCana annulées (note 3)	(2 222)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	2 360 \$	4 557 \$	4 479 \$
Surplus d'apport			
Solde au début de l'exercice	- \$	80 \$	160 \$
Actions ordinaires émises de la fiducie liée aux DVAR (note 17)	6	-	-
Rémunération à base d'actions	-	1	43
Actions ordinaires distribuées aux termes des régimes de rémunération incitatifs	-	(81)	(123)
Solde à la fin de l'exercice	6 \$	- \$	80 \$
Bénéfices non répartis			
Solde au début de l'exercice	17 584 \$	13 082 \$	11 344 \$
Bénéfice net	1 862	5 944	3 959
Dividendes sur actions ordinaires	(1 051)	(1 199)	(603)
Charges au titre de l'offre publique de rachat (note 17)	-	(243)	(1 618)
Distribution à Cenovus Energy, montant net (note 3)	(4 902)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	13 493 \$	17 584 \$	13 082 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu			
Solde au début de l'exercice	833 \$	3 063 \$	1 375 \$
Écart de conversion	2 018	(2 230)	1 688
Montant transféré à Cenovus Energy (note 3)	(2 096)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	755 \$	833 \$	3 063 \$
Total des capitaux propres	16 614 \$	22 974 \$	20 704 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

État consolidé des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre (en millions de dollars US)	2009	2008	2007
Activités d'exploitation			
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	1 830 \$	6 499 \$	3 447 \$
Amortissement et épuisement	3 704	4 035	3 657
Impôts sur les bénéfices futurs (note 10)	(1 799)	1 723	(698)
Impôts versés à la cession d'actifs (note 10)	-	25	-
Perte latente (gain) liée à la gestion des risques (note 20)	2 680	(2 729)	1 235
Perte latente (gain) de change	(231)	417	41
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 16)	71	77	63
Perte (gain) à la cession de participations (note 7)	2	(141)	(65)
Autres	373	(79)	95
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	149	(441)	678
Variation nette des autres actifs et passifs	23	(257)	(10)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités poursuivies (note 21)	(29)	(1 353)	(108)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités abandonnées	1 100	1 210	(73)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	7 873	8 986	8 262
Activités d'investissement			
Dépenses en immobilisations (note 4)	(4 864)	(7 997)	(8 438)
Produits de la cession de participations (note 7)	1 178	904	481
Impôts versés à la cession d'actifs (note 10)	-	(25)	-
Acquisitions de sociétés	(24)	-	-
Trésorerie transférée dans le cadre de l'opération de scission (note 3)	(3 996)	-	-
Produits des billets à recevoir de Cenovus (note 3)	3 750	-	-
Variation nette des placements et autres	337	311	331
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités poursuivies (note 21)	(50)	34	51
Activités abandonnées	(1 137)	(769)	(604)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 806)	(7 542)	(8 179)
Activités de financement			
Émission (remboursement) de titres d'emprunt à long terme renouvelables, montant net	(1 852)	(53)	181
Émission de titres d'emprunt à long terme (note 15)	496	723	2 409
Émission de billets de Cenovus (note 3)	3 468	-	-
Remboursement de la dette à long terme (note 15)	(250)	(664)	(257)
Émission d'actions ordinaires (note 17)	24	80	176
Rachats d'actions ordinaires (note 17)	-	(326)	(2 025)
Dividendes sur actions ordinaires	(1 051)	(1 199)	(603)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	835	(1 439)	(119)
Gain (perte) de change sur la trésorerie et ses équivalents libellés en devises	19	(33)	16
Augmentation (diminution) de la trésorerie et de ses équivalents	3 921	(28)	(20)
Trésorerie et équivalents au début de l'exercice	354	382	402
Trésorerie et équivalents à la fin de l'exercice	4 275 \$	354 \$	382 \$
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de l'exercice	218 \$	13 \$	(19) \$
Équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	4 057	341	401
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	4 275 \$	354 \$	382 \$

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 21)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Établies selon les principes comptables généralement reconnus du Canada
Tous les montants sont en millions de dollars US, à moins d'indication contraire
Exercice terminé le 31 décembre 2009

1. Résumé des principales méthodes comptables

Dans les présents états financiers consolidés, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars US, à moins d'indication contraire. La monnaie fonctionnelle d'EnCana est le dollar CA, mais comme la plupart de ses produits sont étroitement liés au dollar US, EnCana a adopté le dollar US comme monnaie de présentation pour faciliter une comparaison plus directe avec d'autres sociétés pétrolières et gazières nord-américaines. Toutes les références faites à des \$ US ou à des \$ le sont à des dollars US et celles faites à des \$ CA le sont à des dollars canadiens.

EnCana exerce ses activités dans les secteurs de l'exploration, de la mise en valeur et de la production et de la commercialisation de gaz naturel, de pétrole brut et de liquides de gaz naturel (« LGN »).

A) PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes d'EnCana Corporation et de ses filiales (« EnCana » ou la « Société »). Ils ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Des informations préparées conformément aux PCGR des États-Unis sont présentées à la note 23.

Les participations dans des sociétés de personnes sous contrôle conjoint et des coentreprises sans personnalité morale exerçant des activités d'exploration, de mise en valeur et de production d'EnCana sont comptabilisées selon la méthode de la consolidation proportionnelle, méthode selon laquelle les comptes reflètent la quote-part revenant à EnCana des produits, des charges, de l'actif et du passif de ces entreprises.

B) CONVERSION DES DEVICES

Les comptes des établissements autonomes sont convertis selon la méthode du taux courant. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les produits et les charges le sont au taux moyen de l'exercice. Les écarts de conversion se rapportant aux établissements autonomes sont présentés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, à titre d'élément distinct des capitaux propres. Au 31 décembre 2009, le cumul des autres éléments du résultat étendu comprend uniquement les écarts de conversion.

Les actifs et les passifs monétaires de la Société libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux en vigueur à la fin de l'exercice. Tout gain ou perte de change est inscrit à l'état consolidé des résultats.

C) INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

Pour établir en temps opportun les états financiers consolidés conformément aux PCGR du Canada, la direction doit faire des estimations, poser des hypothèses et utiliser son jugement à l'égard des montants présentés au titre des actifs et des passifs, ainsi que des informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et à l'égard des montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Ces estimations portent principalement sur des opérations qui n'ont pas été réglées et sur des événements en cours à la date des états financiers consolidés. En conséquence, les résultats réels pourraient différer des montants estimatifs lorsque des événements se concrétiseront.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Les montants comptabilisés au titre de l'amortissement et de l'épuisement ainsi que des coûts et des obligations liés à la mise hors service d'immobilisations et les montants utilisés aux fins des calculs relatifs au plafonnement du coût entier et à la dépréciation sont fondés sur des estimations des réserves de pétrole et de gaz naturel et des coûts qui devront être engagés pour mettre ces réserves en valeur. De par leur nature, ces estimations des réserves, y compris les estimations des prix et des coûts futurs, et des flux de trésorerie futurs qui s'y rattachent, font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et l'incidence sur les états financiers consolidés d'exercices à venir pourrait être importante.

La juste valeur estimative des actifs et passifs financiers découlant d'instruments dérivés fait l'objet, de par la nature même de ces éléments, d'une incertitude relative à la mesure.

Les interprétations, règlements et lois d'ordre fiscal en vigueur dans les divers territoires dans lesquels la Société et ses filiales exercent leurs activités peuvent changer. Les impôts sur les bénéfices font par conséquent l'objet d'une incertitude relative à la mesure.

Le montant de la charge de rémunération liée aux ententes de rémunération fondées sur le rendement à long terme est fonction des meilleures estimations de la direction quant à l'atteinte du critère de rendement et au montant qui sera versé.

La valeur des actifs et des obligations liés aux régimes de retraite ainsi que les coûts découlant des régimes de retraite comptabilisés en résultat net sont déterminés à partir de certaines hypothèses actuarielles et économiques qui, de par leur nature, font l'objet d'une incertitude relative à la mesure.

D) CONSTATATION DES PRODUITS

Les produits tirés de la vente de gaz naturel, de pétrole brut, de LGN et de produits chimiques et pétroliers d'EnCana sont constatés lors du transfert du titre de propriété au client. Les gains et les pertes réalisés découlant des activités de gestion des risques liés au prix des marchandises de la Société pour le gaz naturel et le pétrole brut sont portés aux produits lorsque la marchandise est vendue.

Les produits tirés de l'optimisation des marchés et les produits achetés sont inscrits au montant brut lors du transfert à EnCana du titre de propriété du produit ainsi que des risques et avantages connexes. Les opérations d'achat et de vente de marchandises auprès d'une même contrepartie conclues en prévision l'une de l'autre sont comptabilisées au montant net. Les produits liés aux services offerts dans le cadre desquels EnCana agit comme mandataire sont constatés lorsque les services sont fournis. Les ventes d'électricité sont constatées lorsque l'électricité est livrée au client.

Les gains et les pertes latents découlant des activités de gestion des risques liés au prix des marchandises de la Société pour le gaz naturel et le pétrole brut sont inscrits à titre de produits en fonction des calculs connexes d'évaluation à la valeur de marché effectués à la fin de chaque période.

E) TAXES À LA PRODUCTION ET IMPÔTS MINIERS

Les frais payés par EnCana aux titulaires de participations non minières et qui sont fondés sur la production de gaz naturel, de pétrole brut et de LGN sont constatés au moment où ces biens sont produits.

F) FRAIS DE TRANSPORT ET DE VENTE

Les frais payés par EnCana pour le transport et la vente de gaz naturel, de pétrole brut et de LGN, y compris les diluants, sont constatés lorsque le produit est livré et que les services sont fournis.

G) RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX

EnCana comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux ainsi que les charges connexes, déduction faite des actifs des régimes.

Le coût des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata du nombre d'années de service, à partir des meilleures estimations de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus futurs des soins de santé. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur la juste valeur des actifs en question. L'obligation au titre des prestations constituées est actualisée au taux d'intérêt du marché applicable à des titres de créance de qualité supérieure émis par des sociétés à la date d'évaluation.

La charge de retraite du régime à prestations déterminées tient compte du coût des prestations de retraite gagnées au cours de l'exercice, de la charge d'intérêts sur les obligations découlant des régimes de retraite, du rendement prévu des actifs des régimes, de l'amortissement de l'obligation transitoire nette, de l'amortissement des ajustements découlant des modifications des régimes de retraite et de l'amortissement de l'excédent du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la juste valeur des actifs des régimes, selon le plus élevé des deux montants. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des salariés couverts par les régimes.

La charge de retraite au titre des régimes à cotisations déterminées est inscrite lorsque les avantages sont gagnés par les salariés couverts par les régimes.

H) IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

EnCana utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, elle constate des impôts futurs au titre de l'incidence de tout écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif, utilisant à cette fin les taux d'imposition pratiquement en vigueur. Les soldes cumulatifs d'impôts futurs sont ajustés de façon à tenir compte des modifications des taux d'imposition pratiquement en vigueur, et les ajustements sont comptabilisés dans le résultat net de l'exercice au cours duquel les modifications ont lieu.

I) RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action ordinaire est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant l'exercice. Le résultat dilué par action ordinaire est calculé en tenant compte de la dilution potentielle qui surviendrait si les options sur actions non assorties de droits à la plus-value des actions jumelés étaient exercées ou si d'autres contrats visant l'émission d'actions ordinaires étaient exercés ou convertis en actions ordinaires. La méthode du rachat d'actions est employée pour établir l'effet dilutif des options sur actions non assorties de droits à la plus-value des actions jumelés et des autres instruments dilutifs. En vertu de cette méthode, il est présumé que le produit de l'exercice d'options sur actions dans le cours, autres que celles assorties de droits à la plus-value des actions jumelés, est affecté au rachat d'actions ordinaires au cours moyen.

J) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS

La trésorerie et ses équivalents incluent les placements à court terme, tels que les dépôts du marché monétaire ou des instruments de type similaire, dont l'échéance est d'au plus trois mois au moment de leur achat.

K) STOCKS

Les stocks de produits sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation établie selon la méthode du premier entré, premier sorti ou du coût moyen pondéré.

L) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ACTIVITÉS EN AMONT

EnCana comptabilise ses biens gaziers et pétroliers conformément à la note d'orientation de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») qui traite de la capitalisation du coût entier dans le secteur du pétrole et du gaz. Selon cette note d'orientation, tous les coûts directement liés à l'acquisition, à l'exploration et à la mise en valeur de réserves de gaz naturel et de pétrole brut, y compris les coûts internes et les coûts liés à la mise hors service d'immobilisations, sont capitalisés dans des centres de coûts, pays par pays.

L'amortissement pour épuisement des coûts cumulés dans chaque centre de coûts est calculé selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement, en fonction des réserves prouvées estimatives établies à l'aide des prix et coûts futurs estimatifs. Aux fins de ces calculs, le pétrole est converti en gaz d'après un contenu énergétique équivalent. Les coûts capitalisés qui sont assujettis à l'amortissement pour épuisement incluent les coûts futurs estimatifs devant être engagés pour mettre en valeur les réserves prouvées. Le produit de la cession de biens est généralement déduit du compte du coût entier sans qu'un gain ou une perte ne soit constaté, à moins que cette déduction n'entraîne une variation du taux d'épuisement de 20 % ou plus, auquel cas un gain ou une perte est inscrit. Les coûts des grands programmes de mise en valeur et les coûts d'acquisition et d'évaluation de biens non prouvés importants sont exclus, par centre de coûts, de ceux qui sont assujettis à l'amortissement pour épuisement jusqu'à ce qu'il soit déterminé que les biens recèlent des réserves prouvées ou qu'une dépréciation a été subie. En cas de dépréciation, les coûts sont inclus dans les coûts assujettis à l'amortissement pour épuisement.

Une perte de valeur est comptabilisée en résultat net lorsque la valeur comptable d'un centre de coûts n'est pas recouvrable. La valeur comptable du centre de coûts n'est pas recouvrable si elle excède la somme des flux de trésorerie non actualisés liés aux réserves prouvées. Si la somme des flux de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur est évaluée comme l'excédent de la valeur comptable sur la somme des éléments suivants :

- i) la juste valeur des réserves prouvées et probables;
- ii) le coût des biens non prouvés soumis à un test de dépréciation distinct.

RAFFINAGE EN AVAL (ACTIVITÉS ABANDONNÉES)

Les coûts d'acquisition initiaux des immobilisations corporelles liées au raffinage sont inscrits à l'actif au moment où ils sont engagés. Les coûts comprennent les frais rattachés à la construction ou à l'acquisition du matériel ou des installations, les frais d'installation des immobilisations et les frais engagés pour préparer les immobilisations en vue de leur utilisation prévue, ainsi que les coûts de mise hors service connexes. Les coûts capitalisés ne sont amortis qu'à partir du moment où l'immobilisation est mise en service, après quoi ils sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimative des immobilisations, qui est d'environ 25 ans.

Une perte de valeur est constatée à l'égard des immobilisations liées au raffinage lorsque la valeur comptable n'est pas recouvrable. La valeur comptable n'est pas recouvrable si elle excède la somme des flux de trésorerie non actualisés liés à l'utilisation prévue et à la cession éventuelle de l'immobilisation. Si la valeur comptable n'est pas recouvrable, la perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif lié au raffinage sur la juste valeur.

OPTIMISATION DES MARCHÉS

Les installations des activités médianes, y compris les installations servant à la production d'électricité, sont inscrites au coût et sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimative des biens, qui est comprise entre 20 et 25 ans. Les immobilisations liées aux pipelines sont inscrites au coût et sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie économique, laquelle se situe entre 20 et 35 ans.

ACTIVITÉS NON SECTORIELLES

Les coûts associés au mobilier de bureau, aux agencements, aux améliorations locatives, aux technologies de l'information et aux aéronefs sont inscrits au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des biens, qui se situe entre 3 et 25 ans. Les immobilisations en cours de construction ne sont amorties qu'à partir du moment où ces immobilisations sont mises en service. Les terrains sont comptabilisés au coût.

M) CAPITALISATION DES COÛTS

Les frais relatifs aux remplacements ou aux améliorations qui accroissent la capacité de production ou prolongent la durée de vie d'un actif sont capitalisés. Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Les intérêts sont capitalisés au cours de la phase de construction des projets d'immobilisations importants.

N) AMORTISSEMENT D'AUTRES ACTIFS

Les éléments qui sont inclus dans les placements et autres actifs sont amortis, le cas échéant, selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs.

O) ÉCART D'ACQUISITION

Au moins une fois l'an, au 31 décembre, l'écart d'acquisition, qui représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis, est soumis à un test de dépréciation. L'écart d'acquisition ainsi que tous les autres actifs et passifs ont été attribués aux centres de coûts par pays, qui sont appelés des unités d'exploitation. Pour déterminer si une dépréciation a été subie, la juste valeur de chaque unité d'exploitation est établie et comparée à la valeur comptable de l'unité. Si la juste valeur d'une unité est inférieure à la valeur comptable, un deuxième test est effectué pour déterminer le montant de la perte de valeur. Ce montant est calculé en déduisant la juste valeur des actifs et passifs de l'unité d'exploitation de la juste valeur de l'unité d'exploitation afin d'établir la juste valeur théorique de l'écart d'acquisition, et en comparant cette valeur théorique à la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation. Tout excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition sur sa juste valeur théorique correspond au montant de la perte de valeur.

P) OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

La juste valeur des obligations estimatives liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée dans le bilan consolidé lorsque les obligations naissent et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable de la juste valeur.

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations incluent les obligations juridiques en vertu desquelles la Société sera tenue de mettre hors service des immobilisations corporelles, telles que des sites de puits en production, des plates-formes de production en mer et des installations de traitement du gaz naturel. Les coûts de mise hors service d'immobilisations, qui correspondent à la juste valeur estimative des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, sont capitalisés dans le coût des immobilisations correspondantes. Les variations des obligations estimatives découlant de révisions de l'échéancier ou du montant estimatif des flux de trésorerie non actualisés sont comptabilisées à titre de variations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et des coûts connexes de mise hors service d'immobilisations.

L'amortissement des coûts de mise hors service d'immobilisations est inclus dans le poste « Amortissement et épuisement » à l'état consolidé des résultats. Les augmentations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations attribuables à l'écoulement du temps sont inscrites à titre de charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à l'état consolidé des résultats.

Les frais qui sont réellement engagés sont portés en diminution des obligations cumulées.

Q) RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Les obligations de paiement en trésorerie ou en actions ordinaires aux termes des régimes de droits à la plus-value des actions, d'options assorties de droits à la plus-value des actions jumelés, de droits différés à la valeur d'actions et de droits à la valeur d'actions liés au rendement d'EnCana sont constatées à titre de charge de rémunération sur le délai d'acquisition des droits selon la méthode de la valeur intrinsèque.

Les obligations de paiement liées aux options d'achat d'actions de Cenovus Energy Inc. (« Cenovus ») détenues par des employés d'EnCana sont comptabilisées comme une charge de rémunération en fonction de la juste valeur du passif financier.

Les fluctuations du cours des actions ordinaires sous-jacentes modifient le coût de la rémunération à payer et sont constatées lorsqu'elles surviennent.

R) INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale de l'instrument, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés. Au cours des périodes ultérieures, l'évaluation varie selon que l'instrument financier est « détenu à des fins de transaction », « disponible à la vente », « détenu jusqu'à l'échéance », classé dans les « prêts et créances » ou classé dans les « autres passifs financiers », selon les définitions données dans la norme.

Les actifs et les passifs financiers « détenus à des fins de transaction » sont évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net. Les actifs financiers « disponibles à la vente » sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. Les actifs financiers « détenus jusqu'à l'échéance », les « prêts et créances » et les « autres passifs financiers » sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

La trésorerie et ses équivalents, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs liés aux options sur actions d'EnCana détenues par des employés de Cenovus et les comptes créditeurs liés aux options sur actions de Cenovus détenues par des employés d'EnCana sont désignés comme étant « détenus à des fins de transaction » et sont évalués à la juste valeur.

À l'exception des comptes débiteurs liés aux options sur actions d'EnCana détenues par des employés de Cenovus, les comptes débiteurs et produits à recevoir, de même que l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise, sont classés dans les « prêts et créances ».

À l'exception des comptes créditeurs liés aux options sur actions d'EnCana détenues par des employés de Cenovus et des comptes créditeurs liés à des options sur actions de Cenovus détenues par des employés d'EnCana, les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont classés dans les « autres passifs financiers ».

EnCana capitalise les coûts de transaction, les primes et les escomptes liés à la dette à long terme. Ces coûts sont capitalisés dans la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ACTIFS ET PASSIFS LIÉS À LA GESTION DES RISQUES

Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques sont des instruments financiers dérivés considérés comme étant « détenus à des fins de transaction », sauf s'ils sont désignés aux fins de la comptabilité de couverture. Les instruments dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture ou qui ne sont pas désignés comme des couvertures sont comptabilisés à la juste valeur. Selon cette méthode, les instruments sont inscrits au bilan consolidé à titre d'actif ou de passif, et les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en résultat net. Les gains et les pertes réalisés découlant de dérivés financiers portant sur le prix du gaz naturel et du pétrole brut sont constatés dans les produits tirés du gaz naturel et du pétrole brut au moment où la vente connexe se produit. Les gains et les pertes réalisés découlant de dérivés financiers portant sur le prix de l'énergie sont constatés dans les charges d'exploitation au moment où les dépenses liées à l'énergie sont engagées. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés à la fin de chaque période visée par des états financiers. La juste valeur estimative de tous les instruments dérivés repose sur des prix cotés sur les marchés ou, en l'absence de tels prix, sur des indications et des prévisions des marchés émanant de tiers.

EnCana recourt à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de marché auxquels elle est exposée et qui découlent du prix des marchandises ainsi que des taux de change et d'intérêt. La Société a pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

EnCana a mis en place des politiques et des procédures en ce qui concerne la documentation et les approbations requises quant à l'utilisation d'instruments financiers dérivés et relie expressément leur utilisation, dans le cas des marchandises, à la réduction du risque de marché associé aux flux de trésorerie attendus des programmes d'immobilisations prévus et, dans d'autres cas, à la réduction du risque de marché d'actifs et d'obligations précis. Le cas échéant, la Société identifie également toutes les relations entre les instruments financiers et les opérations prévues ainsi que les objectifs de gestion des risques et les stratégies qui sous-tendent la conclusion de diverses opérations de couverture économique. Lorsqu'un instrument financier particulier est acquis, la Société apprécie, tant au moment de l'acquisition que par la suite, si l'instrument qui est utilisé à l'égard d'une opération donnée permet ou non de compenser efficacement les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'opération.

S) PRISES DE POSITION RÉCENTES EN COMPTABILITÉ

En février 2008, le Conseil des normes comptables de l'ICCA a confirmé que les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») remplaceront les PCGR du Canada en 2011 pour les entreprises à but lucratif ayant une obligation publique de rendre des comptes. Par conséquent, EnCana devra présenter ses résultats conformément aux IFRS à compter de 2011. La Société a élaboré un plan de conversion en vue d'assurer la transition aux IFRS pour le 1^{er} janvier 2011, lequel comprend, entre autres, la préparation des informations comparatives nécessaires. Pour l'heure, il n'est pas possible de déterminer de façon raisonnable quelle sera l'incidence des IFRS sur les états financiers consolidés de la Société.

Le 1^{er} janvier 2011, EnCana sera tenue d'adopter les chapitres suivants du *Manuel de l'ICCA* :

- Le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », qui remplace l'ancienne norme sur les regroupements d'entreprises. Le chapitre exige que les actifs acquis et les passifs pris en charge dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, les contreparties conditionnelles et certaines éventualités acquises soient comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition. De plus, les coûts liés à l'acquisition et les coûts de restructuration doivent être constatés séparément du regroupement d'entreprises et comptabilisés dans les résultats. L'adoption de cette norme aura une incidence sur le traitement comptable des futurs regroupements d'entreprises.
- Le chapitre 1601, « États financiers consolidés », qui, avec le chapitre 1602 mentionné ci-dessous, remplace l'ancienne norme sur les états financiers consolidés. Le chapitre 1601 établit les exigences concernant la préparation des états financiers consolidés. L'adoption de cette norme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés d'EnCana.
- Le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », qui définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation ne donnant pas le contrôle d'une filiale. Aux termes de ce chapitre, les participations ne donnant pas le contrôle doivent être classées comme un élément distinct des capitaux propres. De plus, le bénéfice net et les composantes des autres éléments du résultat étendu sont attribués à la société mère et à la participation ne donnant pas le contrôle. L'adoption de cette norme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés d'EnCana.

T) RECLASSEMENT

Certaines informations fournies à l'égard des exercices précédents ont été reclassées conformément à la présentation adoptée en 2009.

2. Modifications de méthodes et de pratiques comptables

Le 1^{er} janvier 2009, EnCana a adopté le chapitre suivant du *Manuel de l'ICCA* :

- le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels ». Ce chapitre remplace une norme antérieure portant sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels et vient modifier les exigences relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des actifs incorporels ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet. L'adoption de la nouvelle norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés d'EnCana.

3. Opération de scission

Le 30 novembre 2009, EnCana a achevé un projet de réorganisation de l'entreprise (l'« opération de scission ») qui prévoyait sa scission en deux sociétés d'exploitation d'énergie ouvertes et indépendantes. La première, EnCana Corporation, est une société gazière et l'autre, Cenovus Energy Inc., une société pétrolière intégrée.

L'opération de scission a été proposée initialement en mai 2008. En octobre 2008, EnCana a annoncé que la réorganisation projetée serait reportée jusqu'à ce que les marchés mondiaux des titres d'emprunt et des actions se soient stabilisés. En septembre 2009, le conseil d'administration d'EnCana a approuvé à l'unanimité la décision de procéder à la scission et, en novembre 2009, les actionnaires l'ont approuvée aussi.

Aux termes de l'opération de scission, les actionnaires d'EnCana ont reçu une nouvelle action ordinaire d'EnCana et une action spéciale d'EnCana pour chaque action ordinaire d'EnCana détenue. La valeur comptable des actions ordinaires en circulation d'EnCana immédiatement avant l'opération de scission a été attribuée aux nouvelles actions ordinaires d'EnCana et aux actions spéciales d'EnCana de façon directement proportionnelle au cours moyen pondéré des actions « avant leur émission ». Selon ce calcul, la valeur attribuée aux nouvelles actions ordinaires d'EnCana s'élève à 2 360 M\$ et la valeur attribuée aux actions spéciales d'EnCana, à 2 222 M\$. Les actions spéciales d'EnCana ont par la suite été échangées par les actionnaires d'EnCana contre des actions ordinaires de Cenovus, donnant ainsi lieu à l'opération de scission.

Aux termes de l'opération de scission, les activités de raffinage en aval et certains actifs pétroliers et gaziers en amont d'EnCana ont été transférés à Cenovus. Les résultats passés se rapportant aux actifs en amont transférés ont été comptabilisés comme des activités poursuivies conformément aux exigences de la méthode de la capitalisation du coût entier (se reporter à la note 4). Les résultats passés se rapportant aux activités de raffinage en aval ont été présentés comme des activités abandonnées (se reporter à la note 6).

Parallèlement à la réorganisation proposée, le 18 septembre 2009, Cenovus a réalisé un placement privé de billets non garantis de premier rang pour un capital global de 3 500 M\$. Les billets non garantis (les « billets de Cenovus ») ont été transférés dans le cadre de l'opération de scission.

Suit l'incidence de l'opération de scission sur le bilan consolidé d'EnCana. L'actif net a été transféré à la valeur comptable.

Actif net transféré dans le cadre de l'opération de scission

Actif	
Trésorerie et liquidités soumises à restrictions	3 996 \$
Immobilisations corporelles, montant net	
Pétrole et gaz	9 329
Raffinage en aval (voir la note 6)	4 710
Effet à recevoir lié à la participation dans la coentreprise, y compris la partie échéant à moins d'un an	2 835
Écart d'acquisition	1 083
Autres actifs à court terme et à long terme	2 094
	24 047
Passif	
Billets à payer à EnCana	3 750
Billets de Cenovus	3 436
Effet à payer lié à la participation dans la coentreprise, y compris la partie échéant à moins d'un an	2 857
Impôts sur les bénéfices futurs	2 314
Autres passifs à court terme et à long terme	2 470
	14 827
Actif net transféré dans le cadre de l'opération de scission	9 220 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

L'opération de scission a réduit le total des capitaux propres selon la ventilation suivante : réduction de 2 222 M\$ du capital-actions, réduction de 4 902 M\$ des bénéfices non répartis et réduction de 2 096 M\$ du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Après l'opération de scission, EnCana a reçu des sommes que lui devait Cenovus et a investi le produit net d'environ 3,75 G\$ dans des titres négociables à court terme.

Les activités poursuivies d'EnCana englobent tous les produits et les charges antérieurs au 30 novembre 2009 se rapportant aux actifs pétroliers et gaziers transférés à Cenovus dans le cadre de l'opération de scission (se reporter à la note 4).

4. Informations sectorielles

Les secteurs d'exploitation isolables de la Société s'établissent comme suit :

- Le secteur **Canada** englobe les activités d'exploration, de mise en valeur et de production de gaz naturel, de pétrole brut et de LGN ainsi que les activités connexes comprises dans le centre de coûts canadien.
- Le secteur **États-Unis** englobe les activités d'exploration, de mise en valeur et de production de gaz naturel et de LGN ainsi que les activités connexes comprises dans le centre de coûts américain.
- La principale responsabilité des **Activités d'optimisation des marchés** consiste en la vente de la production de la Société. Ces résultats sont inclus dans les secteurs Canada et États-Unis. Les activités d'optimisation des marchés comprennent l'achat et la vente de produits de tiers qui accordent une souplesse sur le plan de l'exploitation en ce qui a trait aux engagements de transport, aux types de produits, aux points de livraison et à la diversification de la clientèle. Ces activités sont présentées dans le secteur Activités d'optimisation des marchés.
- Le secteur **Activités non sectorielles et autres** comprend principalement des gains ou des pertes latents sur les instruments financiers dérivés. Une fois les montants réglés, les gains et les pertes réalisés sont comptabilisés dans le secteur d'exploitation auquel les instruments dérivés sont liés.

Le secteur Activités d'optimisation des marchés vend presque toute la production en amont de la Société à des tiers. Les opérations conclues entre les secteurs sont déterminées d'après la valeur du marché et éliminées au moment de la consolidation. Ces éliminations sont prises en considération dans l'information financière présentée dans les tableaux figurant dans la présente note.

Dans le cadre de l'opération de scission (voir la note 3), les éléments d'actif qui étaient auparavant inclus dans les divisions Plaines canadiennes et Activités pétrolières intégrées d'EnCana ont été transférés à Cenovus. En conséquence, EnCana a modifié son information sectorielle de manière à présenter la division Contreforts canadiens comme la division canadienne. La division Plaines canadiennes et la partie canadienne de la division Activités pétrolières intégrées sont désormais présentées dans le secteur Canada – Autres. Les données des périodes précédentes ont été retraitées en fonction de cette nouvelle présentation.

EnCana a une structure de prise de décisions et de présentation de l'information décentralisée. Par conséquent, la Société présente les résultats de ses divisions selon la ventilation suivante :

- La division **canadienne**, qui était auparavant la division Plaines canadiennes, englobe les actifs se rapportant à la mise en valeur et à la production de gaz naturel situés en Colombie-Britannique et en Alberta, ainsi que les actifs en mer canadiens de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

- La division **États-Unis** englobe les actifs se rapportant à l'exploration, à la mise en valeur et à la production de gaz naturel situés aux États-Unis et constitue le secteur États-Unis susmentionné.
- La division **Canada – Autres** représente les résultats combinés des anciennes divisions Plaines canadiennes et Activités pétrolières intégrées au Canada.

Les activités abandonnées sont décrites à la note 6.

Résultats des activités poursuivies Information sectorielle et géographique

Exercices terminés les 31 décembre	Canada			États-Unis			Optimisation des marchés		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Produits, déduction faite des redevances	7 585 \$	10 050 \$	8 308 \$	4 537 \$	5 629 \$	4 372 \$	1 607 \$	2 655 \$	2 944 \$
Charges									
Taxe à la production et impôts miniers	53	108	102	118	370	189	-	-	-
Transport et vente	750	1 202	947	530	502	307	-	-	10
Exploitation	1 118	1 333	1 204	434	618	595	26	45	37
Produits achetés	(85)	(151)	(88)	-	-	-	1 545	2 577	2 858
	5 749	7 558	6 143	3 455	4 139	3 281	36	33	39
Amortissement et épuisement	1 980	2 198	2 298	1 561	1 691	1 181	20	15	17
Bénéfice sectoriel (perte)	3 769 \$	5 360 \$	3 845 \$	1 894 \$	2 448 \$	2 100 \$	16 \$	18 \$	22 \$

Exercices terminés les 31 décembre	Activités non sectorielles et autres			Chiffres consolidés		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Produits, déduction faite des redevances	(2 615) \$	2 719 \$	(1 239) \$	11 114 \$	21 053 \$	14 385 \$
Charges						
Taxe à la production et impôts miniers	-	-	-	171	478	291
Transport et vente	-	-	-	1 280	1 704	1 264
Exploitation	49	(13)	14	1 627	1 983	1 850
Produits achetés	-	-	-	1 460	2 426	2 770
	(2 664)	2 732	(1 253)	6 576	14 462	8 210
Amortissement et épuisement	143	131	161	3 704	4 035	3 657
Bénéfice sectoriel (perte)	(2 807) \$	2 601 \$	(1 414) \$	2 872	10 427	4 553
Administration				477	447	356
Intérêts débiteurs, montant net				405	402	234
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations				71	77	63
(Gain) perte de change, montant net				(22)	423	(164)
(Gain) perte à la cession de participations				2	(141)	(65)
				933	1 208	424
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices				1 939	9 219	4 129
Charge d'impôts sur les bénéfices				109	2 720	682
Bénéfice net tiré des activités poursuivies				1 830 \$	6 499 \$	3 447 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Résultats des activités poursuivies

Informations sectorielles par catégories de produits et par divisions

Exercices terminés les 31 décembre	Division canadienne			Canada			Total		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Produits, déduction faite des redevances	3 362 \$	4 355 \$	3 679 \$	4 223 \$	5 695 \$	4 629 \$	7 585 \$	10 050 \$	8 308 \$
Charges									
Taxe à la production et impôts miniers	14	33	39	39	75	63	53	108	102
Transport et vente	154	239	201	596	963	746	750	1 202	947
Exploitation	536	609	535	582	724	669	1 118	1 333	1 204
Produits achetés	-	-	-	(85)	(151)	(88)	(85)	(151)	(88)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	2 658 \$	3 474 \$	2 904 \$	3 091 \$	4 084 \$	3 239 \$	5 749 \$	7 558 \$	6 143 \$

Exercices terminés les 31 décembre	Gaz			Pétrole et LGN			Autre		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Produits, déduction faite des redevances	3 041 \$	3 720 \$	3 232 \$	277 \$	578 \$	390 \$	44 \$	57 \$	57 \$
Charges									
Taxe à la production et impôts miniers	11	28	36	3	5	3	-	-	-
Transport et vente	148	201	192	6	12	9	-	26	-
Exploitation	501	549	482	21	39	33	14	21	20
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	2 381 \$	2 942 \$	2 522 \$	247 \$	522 \$	345 \$	30 \$	10 \$	37 \$

	Total		
	2009	2008	2007
Produits, déduction faite des redevances	3 362 \$	4 355 \$	3 679 \$
Charges			
Taxe à la production et impôts miniers	14	33	39
Transport et vente	154	239	201
Exploitation	536	609	535
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	2 658 \$	3 474 \$	2 904 \$

* Était auparavant, la division Contreforts canadiens.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Résultats des activités poursuivies

Informations sectorielles par catégories de produits et par divisions

Exercices terminés les 31 décembre	Gaz			Division États-Unis Pétrole et LGN			Autre		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Produits, déduction faite des redevances	4 222 \$	4 934 \$	3 765 \$	201 \$	407 \$	309 \$	114 \$	288 \$	298 \$
Charges									
Taxe à la production et impôts miniers	100	334	167	18	36	22	-	-	-
Transport et vente	530	502	307	-	-	-	-	-	-
Exploitation	327	352	323	-	-	-	107	266	272
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	3 265 \$	3 746 \$	2 968 \$	183 \$	371 \$	287 \$	7 \$	22 \$	26 \$

							Total		
							2009	2008	2007
Produits, déduction faite des redevances							4 537 \$	5 629 \$	4 372 \$
Charges									
Taxe à la production et impôts miniers							118	370	189
Transport et vente							530	502	307
Exploitation							434	618	595
Flux de trésorerie liés à l'exploitation							3 455 \$	4 139 \$	3 281 \$

Exercices terminés les 31 décembre	Gaz			Canada – Autres** Pétrole et LGN			Autre		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Produits, déduction faite des redevances	1 781 \$	2 301 \$	2 186 \$	2 287 \$	3 223 \$	2 191 \$	155 \$	171 \$	252 \$
Charges									
Taxe à la production et impôts miniers	15	36	34	23	38	29	1	1	-
Transport et vente	37	71	82	535	847	629	24	45	35
Exploitation	186	241	221	356	409	374	40	74	74
Produits achetés	-	-	-	-	-	-	(85)	(151)	(88)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	1 543 \$	1 953 \$	1 849 \$	1 373 \$	1 929 \$	1 159 \$	175 \$	202 \$	231 \$

							Total		
							2009	2008	2007
Produits, déduction faite des redevances							4 223 \$	5 695 \$	4 629 \$
Charges									
Taxe à la production et impôts miniers							39	75	63
Transport et vente							596	963	746
Exploitation							582	724	669
Produits achetés							(85)	(151)	(88)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation							3 091 \$	4 084 \$	3 239 \$

** Comprend les activités connues auparavant comme la division Plaines canadiennes et Activités pétrolières intégrées – Canada.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Dépenses en immobilisations (activités poursuivies)

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008	2007
Dépenses en immobilisations			
Division canadienne	1 869 \$	2 459 \$	2 403 \$
Canada – Autres	848	1 500	1 238
Canada	2 717	3 959	3 641
États-Unis	1 821	2 682	1 935
Optimisation des marchés	2	17	6
Activités non sectorielles et autres	85	165	154
	4 625	6 823	5 736
Dépenses en immobilisations liées aux acquisitions			
Division canadienne	190	151	75
Canada – Autres	3	-	14
Canada	193	151	89
États-Unis	46	1 023	2 613
	239	1 174	2 702
Total	4 864 \$	7 997 \$	8 438 \$

Le 25 septembre 2008, EnCana a fait l'acquisition de terrains et de biens situés en Louisiane pour une contrepartie d'environ 101 M\$, avant ajustements de clôture. L'acquisition a été facilitée par une partie non apparentée, Brown Haynesville Leasehold LLC (« Brown Haynesville »), qui détenait la majorité des actifs en fiducie pour la Société avant l'échange en nature admissible aux fins fiscales des États-Unis. Les liens avec Brown Haynesville constituaient un droit dans une entité à détenteurs de droits variables (« EDDV ») du 25 septembre 2008 au 24 mars 2009. Au cours de cette période, EnCana a été le principal bénéficiaire de l'EDDV et a consolidé les comptes de Brown Haynesville. Le 24 mars 2009, lorsque l'arrangement avec Brown Haynesville a été conclu, les éléments d'actif ont été transférés à EnCana.

Le 23 juillet 2008, EnCana a fait l'acquisition de terrains et de biens miniers situés en Louisiane pour une contrepartie d'environ 457 M\$, avant ajustements de clôture. L'acquisition a été facilitée par une partie non apparentée, Brown Southwest Minerals LLC (« Brown Southwest »), qui détenait la majorité des actifs en fiducie pour la Société avant l'échange en nature admissible aux fins fiscales des États-Unis. Le 12 novembre 2008, une partie non apparentée a exercé une option en vue d'acheter certains biens visés par l'acquisition susmentionnée pour environ 157 M\$, ramenant l'échange en nature admissible à environ 300 M\$. Les liens avec Brown Southwest constituaient un droit dans une EDDV du 23 juillet 2008 au 19 janvier 2009. Au cours de cette période, EnCana a été le principal bénéficiaire de l'EDDV et a consolidé les comptes de Brown Southwest. Le 19 janvier 2009, lorsque l'arrangement avec Brown Southwest a été conclu, les éléments d'actif ont été transférés à EnCana.

Le 20 novembre 2007, EnCana a fait l'acquisition de certains biens gaziers et fonciers situés au Texas pour une contrepartie d'environ 2,55 G\$, avant ajustements de clôture. L'acquisition a été facilitée par une partie non apparentée, Brown Kilgore Properties LLC (« Brown Kilgore »), qui détenait la majorité des actifs en fiducie pour la Société avant l'échange en nature admissible aux fins fiscales des États-Unis. Les liens avec Brown Kilgore constituaient un droit dans une EDDV au cours de la période allant du 20 novembre 2007 au 18 mai 2008. Durant cette période, EnCana était le principal bénéficiaire de l'EDDV, et elle a consolidé les comptes de Brown Kilgore. Le 18 mai 2008, lorsque l'arrangement avec Brown Kilgore a été conclu, les éléments d'actif ont été transférés à EnCana.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Ajouts à l'écart d'acquisition

Il n'y a eu aucun ajout à l'écart d'acquisition en 2009 ou en 2008.

Par suite de l'opération de scission, une partie de l'écart d'acquisition a été transférée à Cenovus (voir la note 3).

Immobilisations corporelles et total de l'actif par secteur

31 décembre	Immobilisations corporelles		Total de l'actif	
	2009	2008	2009	2008
Canada	11 162 \$	17 498 \$	12 748 \$	23 419 \$
États-Unis	13 929	13 643	14 962	14 635
Optimisation des marchés	124	140	303	429
Activités non sectorielles et autres	958	629	5 814	4 098
Actifs liés aux activités abandonnées (note 6)	-	-	-	4 666
Total	26 173 \$	31 910 \$	33 827 \$	47 247 \$

Le 4 janvier 2008, EnCana a signé un contrat relativement à l'aménagement et à la construction des installations de production du projet Deep Panuke. Au 31 décembre 2009, un montant de 427 M\$ (199 M\$ au 31 décembre 2008) avait été comptabilisé au titre d'immobilisations en cours de construction dans les comptes « Immobilisations corporelles » et « Total de l'actif » du secteur « Canada » d'EnCana relativement à ce projet.

Le 9 février 2007, EnCana a annoncé qu'elle avait conclu un bail de 25 ans avec un promoteur immobilier non lié pour le projet d'immeuble de bureaux The Bow. Au 31 décembre 2009, un montant cumulé de 649 M\$ (252 M\$ au 31 décembre 2008) était inscrit au titre d'immobilisations en cours dans les comptes « Immobilisations corporelles » et « Total de l'actif » du secteur « Activités non sectorielles et autres » d'EnCana relativement à ce projet.

Pour de plus amples informations concernant le projet d'immeuble de bureaux The Bow, se reporter à la note 22.

Un passif d'un montant équivalent a été comptabilisé à l'égard de ces projets dans le poste « Autres passifs » du bilan consolidé. L'inscription à l'actif du projet d'immeuble de bureaux The Bow et des installations de production Deep Panuke n'a aucune incidence sur le résultat net ou sur les flux de trésorerie de la Société.

Écart d'acquisition, immobilisations corporelles et total de l'actif par région géographique

31 décembre	Écart d'acquisition		Immobilisations corporelles		Total de l'actif	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Canada	1 190 \$	1 953 \$	12 181 \$	18 206 \$	18 682 \$	27 726 \$
États-Unis	473	473	13 982	13 694	15 099	19 414
Autres pays	-	-	10	10	46	107
Total	1 663 \$	2 426 \$	26 173 \$	31 910 \$	33 827 \$	47 247 \$

Ventes à l'exportation

Les ventes de gaz naturel, de pétrole brut et de LGN produits ou achetés au Canada qui ont été livrés à des clients situés à l'extérieur du Canada ont totalisé 757 M\$ (1 874 M\$ pour 2008; 1 362 M\$ pour 2007).

Principaux clients

En ce qui a trait à la commercialisation et à la vente du gaz naturel et du pétrole brut appartenant à EnCana et achetés par celle-ci pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, la Société avait un client (un client pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008; deux clients pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007) qui, pris individuellement, représente plus de 10 % des produits consolidés d'EnCana, déduction faite des redevances. Les ventes effectuées à ce client, qui a une notation de première qualité, se sont élevées à approximativement 1 755 M\$ (2 413 M\$ en 2008; 3 461 M\$ en 2007).

5. Coentreprise avec ConocoPhillips

Le 2 janvier 2007, EnCana et ConocoPhillips se sont associées à parts égales dans une coentreprise intégrée d'exploitation du pétrole en Amérique du Nord. La coentreprise était composée d'une entité en amont et d'une entité en aval. L'apport à l'entité en amont est composé des actifs apportés par EnCana, soit principalement les biens de Foster Creek et de Christina Lake, dont la juste valeur est de 7,5 G\$, et d'un effet à recevoir apporté par ConocoPhillips d'un montant équivalent. L'entité en aval est composée des raffineries de Wood River (Illinois) et de Borger (Texas), apportées par ConocoPhillips, d'une juste valeur de 7,5 G\$, et d'un effet à payer d'un montant équivalent, apporté par EnCana.

L'arrangement de coentreprise avec ConocoPhillips a été transféré à Cenovus dans le cadre de l'opération de scission (voir la note 3). Les activités en aval ont été présentées comme des activités abandonnées (voir la note 6).

6. Activités abandonnées

RAFFINAGE EN AVAL

Du fait de l'opération de scission décrite à la note 3, EnCana a transféré ses activités de raffinage en aval à Cenovus. Les activités de raffinage en aval se composaient principalement du raffinage du pétrole brut en produits pétroliers et chimiques dans deux raffineries situées aux États-Unis. Ces raffineries étaient détenues conjointement avec ConocoPhillips.

ACTIVITÉS MÉDIANES

Le gain de 75 M\$ à l'abandon d'activités constaté en 2007 est attribuable à l'expiration d'une clause liée à la vente, en décembre 2005, des activités de traitement des liquides de gaz naturel du secteur des activités médianes de la Société. La clause prévoyait le soutien potentiel du prix du marché pour les installations et a été prise en compte en 2005.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Le tableau qui suit présente l'incidence des activités abandonnées sur l'état consolidé des résultats :

Exercices terminés les 31 décembre	Raffinage en aval			Activités médianes	Total consolidé		
	2009	2008	2007	2007	2009	2008	2007
Produits, déduction faite des redevances	4 804 \$	9 011 \$	7 315 \$	- \$	4 804 \$	9 011 \$	7 315 \$
Charges							
Exploitation	416	492	428	-	416	492	428
Produits achetés	4 070	8 760	5 813	-	4 070	8 760	5 813
Amortissement et épuisement	173	188	159	-	173	188	159
Administration	44	26	28	-	44	26	28
Intérêts, montant net	163	184	194	-	163	184	194
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	2	2	1	-	2	2	1
(Gain) perte de change, montant net	1	-	-	-	1	-	-
(Gain) perte à la cession de participations	-	1	-	(75)	-	1	(75)
	4 869	9 653	6 623	(75)	4 869	9 653	6 548
Bénéfice net (perte) avant impôts sur les bénéfices	(65)	(642)	692	75	(65)	(642)	767
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	(97)	(87)	255	-	(97)	(87)	255
Bénéfice net (perte) tiré des activités abandonnées	32 \$	(555) \$	437 \$	75 \$	32 \$	(555) \$	512 \$
Bénéfice net (perte) des activités abandonnées par action ordinaire							
De base	0,04 \$	(0,74) \$	0,68 \$		0,04 \$	(0,74) \$	0,68 \$
Dilué	0,04 \$	(0,73) \$	0,67 \$		0,04 \$	(0,73) \$	0,67 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

BILAN CONSOLIDÉ

Le tableau qui suit présente l'incidence des activités abandonnées sur le bilan consolidé :

31 décembre	2009	2008
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents	- \$	29 \$
Comptes débiteurs et produits à recevoir	-	132
Stocks	-	336
	-	497
Immobilisations corporelles, montant net	-	4 032
Investissements et autres actifs	-	137
	- \$	4 666 \$
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	- \$	423 \$
Impôts exigibles	-	(76)
Partie à moins d'un an de l'effet à recevoir lié à la participation à la coentreprise	-	306
	-	653
Effet à recevoir lié à la participation à la coentreprise	-	2 857
Obligation au titre de la mise hors service d'immobilisations	-	35
Impôts futurs	-	2
	-	3 547
Actif net des activités abandonnées	- \$	1 119 \$

7. Acquisitions et cessions de participations

ACQUISITIONS

Le 5 mai 2009, la Société a fait l'acquisition des actions ordinaires de Kerogen Resources Canada, ULC pour une contrepartie en trésorerie nette de 24 M\$. L'acquisition portait sur des immobilisations corporelles de 37 M\$ et sur la prise en charge d'un passif à court terme de 6 M\$ et d'un passif d'impôts futurs de 7 M\$. Les activités sont incluses dans la division canadienne.

CESSIONS

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008	2007
Division canadienne	1 000 \$	400 \$	213 \$
Canada – Autres	17	47	-
Canada	1 017	447	213
États-Unis	73	251	10
Activités non sectorielles et autres	88	206	258
	1 178 \$	904 \$	481 \$

Le produit tiré de la cession d'actifs et de la vente de participations s'est établi à 1 178 M\$ pour 2009 (904 M\$ pour 2008; 481 M\$ pour 2007). Les éléments importants sont décrits ci-après.

Canada

En 2009, la Société a cédé des actifs pétroliers et gaziers classiques arrivés à maturité pour un produit de 1 000 M\$ (400 M\$ en 2008; 213 M\$ en 2007) pour la division canadienne et de 17 M\$ (47 M\$ en 2008; néant en 2007) pour la division Canada – Autres.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

En mai 2007, la Société a conclu la vente de ses actifs dans le delta du Mackenzie et la mer de Beaufort pour un produit de 159 M\$, qui a été porté au crédit des immobilisations corporelles dans le centre de coûts canadien et est présenté dans la division canadienne.

États-Unis

En 2009, la Société a cédé des actifs gaziers classiques arrivés à maturité pour un produit de 73 M\$ (251 M\$ en 2008; 10 M\$ en 2007).

Activités non sectorielles et autres

Le 3 novembre 2009, la Société a conclu la vente de Senlac Oil Limited pour une contrepartie en trésorerie nette de 83 M\$.

En septembre 2008, la Société a conclu la vente de ses activités au Brésil pour un produit net de 164 M\$, avant ajustements de clôture, ce qui a donné lieu à un gain à la vente de 124 M\$. Après prise en compte d'un montant de 25 M\$ au titre des impôts, EnCana a enregistré un gain après impôts de 99 M\$.

En août 2007, la Société a conclu la vente de ses actifs en Australie pour un produit de 31 M\$ qui a donné lieu à un gain à la vente de 30 M\$. Après prise en compte d'un montant de 5 M\$ au titre des impôts, EnCana a enregistré un gain après impôts de 25 M\$.

En février 2007, la Société a vendu les actifs du projet d'immeuble de bureaux The Bow pour un produit d'environ 57 M\$, ce qui représentait essentiellement son investissement dans le projet à la date de la vente. Voir la note 4 pour de plus amples renseignements sur les actifs relatifs à ce projet.

En janvier 2007, la Société a conclu la vente de ses activités au Tchad – qui représentaient des biens à l'étape de pré-production – pour un produit de 208 M\$, ce qui a donné lieu à un gain de 59 M\$.

8. Intérêts, montant net

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008	2007
Charge d'intérêts sur la dette à long terme	533 \$	556 \$	460 \$
Autres charges d'intérêts	40	49	32
Produits d'intérêts*	(168)	(203)	(258)
	405 \$	402 \$	234 \$

* Les montants constatés au titre des produits d'intérêts sont principalement attribuables à l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise, qui a été transféré à Cenovus dans le cadre de l'opération de scission. (Voir les notes 3 et 11.)

9. (Gain) perte de change, montant net

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008	2007
(Gain) perte de change latent à la conversion de :			
la dette libellée en dollars américains émise au Canada	(978) \$	1 033 \$	(683) \$
l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise libellé en dollars US et émis au Canada*	448	(608)	617
Autres (gains) pertes de change sur :			
Réévaluations monétaires et règlements	508	(2)	(98)
	(22) \$	423 \$	(164) \$

*L'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise a été transféré à Cenovus dans le cadre de l'opération de scission (voir les notes 3 et 11).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

10. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices s'établit comme suit :

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008	2007
Impôts exigibles			
Canada	1 623 \$	547 \$	900 \$
États-Unis	279	407	473
Autres pays	6	43	7
Total des impôts exigibles	1 908	997	1 380
Impôts futurs	(1 799)	1 723	(397)
Réductions futures de taux d'imposition	-	-	(301)
Total des impôts futurs	(1 799)	1 723	(698)
	109 \$	2 720 \$	682 \$

Un montant de 25 M\$ ayant trait à la cession d'actifs au Brésil (néant en 2009; néant en 2007) est inclus dans les impôts exigibles de 2008.

Le tableau suivant présente le rapprochement des impôts sur les bénéfices calculés au taux prévu par la loi au Canada et des impôts sur les bénéfices réels :

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008	2007
Bénéfice net avant impôts sur les bénéfices	1 939 \$	9 219 \$	4 129 \$
Taux prévu par la loi au Canada	29,2 %	29,7 %	32,3 %
Impôts sur les bénéfices prévus	566	2 734	1 334
Incidence des éléments suivants sur les impôts :			
Écarts avec les taux réglementaires et autres écarts de taux	(199)	167	41
Incidence des modifications de taux d'imposition	-	-	(301)
Incidence des modifications législatives	-	-	(179)
Financement international	(101)	(268)	(62)
(Gains) pertes de change non compris dans le bénéfice net	20	47	-
(Gains) pertes en capital non imposables	(71)	84	(124)
Autres	(106)	(44)	(27)
	109 \$	2 720 \$	682 \$
Taux d'imposition effectif	5,6 %	29,5 %	16,5 %

Le montant net des passifs d'impôts futurs s'établit comme suit :

31 décembre	2009	2008
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles en excédent des valeurs fiscales	3 420 \$	5 366 \$
Écarts temporaires liés à la coentreprise	78	924
Gestion des risques	75	955
Actifs d'impôts futurs		
Pertes autres qu'en capital et pertes en capital nettes reportées prospectivement	(174)	(46)
Autres	(13)	(282)
Passifs d'impôts futurs, montant net	3 386 \$	6 917 \$

Les montants approximatifs des comptes d'impôt disponibles sont les suivants :

31 décembre	2009	2008
Canada	7 393 \$	9 029 \$
États-Unis	7 098	7 146
	14 491 \$	16 175 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Les comptes d'impôts ci-dessus comprennent un montant de 691 M\$ (184 M\$ pour 2008) lié à des pertes autres qu'en capital et à des pertes en capital nettes pouvant être reportées prospectivement pour réduire le bénéfice imposable d'exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital viennent à échéance entre 2010 et 2029.

11. Effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise

Le 2 janvier 2007, à la création de la coentreprise pétrolière intégrée, ConocoPhillips a conclu une entente de souscription visant une participation de 50 % dans l'entité en amont en contrepartie d'un billet de 7,5 G\$ portant intérêt à un taux annuel de 5,3 %. Le remboursement du capital et le paiement des intérêts sont effectués sous forme de versements trimestriels égaux, le dernier étant exigible le 2 janvier 2017. Les parties à court et à long terme de l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise présentées au bilan consolidé de 2008 représentent la quote-part de 50 % d'EnCana de ce billet, déduction faite des paiements effectués à ce jour. Dans le cadre de l'opération de scission, les parties à court et à long terme de l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise ont été transférées à Cenovus (voir la note 3).

12. Stocks

31 décembre	2009	2008
Produits		
Canada	4 \$	46 \$
États-Unis	6	8
Optimisation des marchés	2	127
Pièces et fournitures	-	3
	12 \$	184 \$

Au 31 décembre 2009, aucune dépréciation des stocks n'avait été comptabilisée. Par suite d'une forte baisse du prix des marchandises au second semestre de 2008, EnCana a inscrit une perte de valeur de 57 M\$ à l'égard du coût de ses stocks de produits, afin de refléter leur valeur nette de réalisation. Au 31 décembre 2009, une tranche de 47 M\$ de la perte de valeur inscrite en 2008 avait été reprise.

Le montant total des stocks comptabilisé en résultat pour l'exercice s'est établi à 24 M\$ (140 M\$ en 2008).

13. Immobilisations corporelles, montant net

31 décembre	2009			2008		
	Coût	Amortissement et épuisement cumulés*	Montant net	Coût	Amortissement et épuisement cumulés*	Montant net
Canada	22 872 \$	(11 710) \$	11 162 \$	34 905 \$	(17 407) \$	17 498 \$
États-Unis	21 021	(7 092)	13 929	19 154	(5 511)	13 643
Optimisation des marchés	214	(90)	124	220	(80)	140
Activités non sectorielles et autres	1 396	(438)	958	1 245	(616)	629
	45 503 \$	(19 330) \$	26 173 \$	55 524 \$	(23 614) \$	31 910 \$

* Amortissement et épuisement.

Les immobilisations corporelles associées aux activités au Canada et aux États-Unis comprennent des coûts internes de 383 M\$ (378 M\$ en 2008) directement liés aux activités d'exploration, de mise en valeur et de construction. Les frais d'administration ne sont pas capitalisés dans le coût des immobilisations corporelles.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Les coûts des activités en amont relatifs aux biens non prouvés importants et aux grands programmes de mise en valeur ne sont pas pris en compte dans les ressources épuisables du centre de coûts. À la fin de l'exercice, ces coûts s'établissaient comme suit :

31 décembre	2009	2008	2007
Canada	1 814 \$	1 286 \$	1 721 \$
États-Unis	1 304	3 501	1 887
Autres pays	10	10	145
	3 128 \$	4 797 \$	3 753 \$

Les coûts qui ne sont pas assujettis à l'amortissement et à l'épuisement pour les autres pays représentent des coûts relatifs aux biens non prouvés engagés dans les centres de coûts qui sont considérés en phase de pré-production. À l'heure actuelle, ces centres de coûts ne contiennent aucune réserve prouvée. Tous les coûts de ces centres de coûts, déduction faite des produits connexes, ont été capitalisés. En définitive, la recouvrabilité de ces coûts sera fonction de la découverte de réserves prouvées de pétrole et de gaz naturel. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, la Société a soumis les centres de coûts en phase de pré-production à un test de dépréciation et déterminé que des coûts de 26 M\$ devaient être imputés à la charge d'amortissement et d'épuisement dans l'état consolidé des résultats (38 M\$ en 2008; 68 M\$ en 2007).

Les prix utilisés pour le calcul du plafonnement du coût entier auquel ont été soumises les réserves de gaz naturel et de pétrole brut de la Société au 31 décembre 2009 s'établissent comme suit :

	2010	2011	2012	2013	2014	Augmen- tation en % jusqu'en 2020
Gaz naturel (\$/kpi ³)						
Canada	5,10	5,95	5,85	5,68	5,64	(1) %
États-Unis	5,37	6,42	6,45	6,48	6,50	2 %
Pétrole brut (\$ le baril)						
Canada	65,42	67,06	68,30	67,02	66,69	(1) %
LGN (\$ le baril)						
Canada	67,44	67,30	66,43	68,60	67,18	1 %
États-Unis	66,69	66,48	66,54	66,71	66,67	- %

14. Placements et autres actifs

31 décembre	2009	2008
Effet à recevoir à long terme	81 \$	- \$
Coûts reportés des régimes de retraite et d'épargne	52	59
Autres	31	13
	164 \$	72 \$

15. Dette à long terme

31 décembre	Note	2009	2008
Dette libellée en \$ CA			
Crédit renouvelable et emprunts à terme	B	- \$	1 410 \$
Billets non garantis	C	1 194	1 020
		1 194	2 430
Dette libellée en dollars US			
Crédit renouvelable et emprunts à terme	D	-	247
Billets non garantis	E	6 600	6 350
		6 600	6 597
Augmentation de valeur de la dette prise en charge	F	52	49
Escomptes et coûts de financement	G	(78)	(71)
Partie échéant à moins d'un an de la dette à long terme	H	(200)	(250)
		7 568 \$	8 755 \$

A) SURVOL

CRÉDIT RENOUELABLE ET EMPRUNTS À TERME

Au 31 décembre 2009, EnCana disposait d'une facilité de crédit renouvelable de 4,5 G\$ CA ou d'un montant équivalent en dollars US, soit 4,3 G\$. La facilité, qui vient à échéance en octobre 2012, est entièrement renouvelable jusqu'à l'échéance. La facilité est prorogable au plus une fois par année, au gré des prêteurs et à la demande d'EnCana, pour une période d'au plus cinq ans et 90 jours à compter de la date de la demande de prorogation. Cette facilité n'est pas garantie et porte intérêt aux taux pratiqués par les prêteurs pour des emprunts commerciaux au taux préférentiel canadien, au taux de base américain, ou aux taux des acceptations bancaires ou au TIOL majorés des marges applicables.

Au 31 décembre 2009, une filiale d'EnCana disposait d'une facilité de crédit totalisant 565 M\$. Cette facilité, qui vient à échéance en février 2013, est garantie par EnCana Corporation et entièrement renouvelable jusqu'à son échéance. Cette facilité est prorogable au plus une fois par année, au gré des prêteurs et à la demande de la filiale, pour une période d'au plus cinq ans et 90 jours à partir de la date de la demande de prorogation. Cette facilité porte intérêt aux taux pratiqués par les prêteurs pour des emprunts commerciaux au taux de base américain ou au TIOL majoré des marges applicables.

Les commissions d'attente payées en 2009 relativement aux conventions de crédit renouvelable et d'emprunts à terme ont été d'environ 4 M\$ (4 M\$ pour 2008; 4 M\$ pour 2007).

BILLETS NON GARANTIS

Les billets non garantis incluent des billets à moyen terme et des billets de premier rang qui sont émis de temps à autre aux termes d'actes de fiducie.

EnCana a déposé un prospectus préalable visant l'émission de billets non garantis à moyen terme en dollars canadiens totalisant 2,0 G\$. Aux termes de ce prospectus, des titres d'emprunts libellés en dollars CA ou en d'autres devises peuvent être émis de temps à autre, en une ou plusieurs séries. Les conditions rattachées aux billets, notamment le taux d'intérêt, fixe ou variable, et la date d'échéance, sont établies en fonction des conditions du marché à la date d'émission. Le prospectus préalable a été déposé en mai 2009 et expire en juin 2011. Au 31 décembre 2009, une tranche de 2,0 G\$ CA (1,9 G\$) des titres visés par le prospectus préalable était inutilisée et pouvait être émise selon les conditions du marché.

EnCana a déposé, aux termes du régime d'information multinational, un prospectus préalable visant l'émission de billets non garantis libellés en dollars US totalisant 4,0 G\$. Aux termes de ce prospectus, des titres d'emprunt libellés en dollars US ou en d'autres devises peuvent être émis de temps à autre, en une ou plusieurs séries. Les conditions rattachées aux billets, notamment le taux d'intérêt, fixe ou variable, et la date d'échéance, sont établies en fonction des conditions du marché à la date d'émission.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Le prospectus préalable a été déposé en mars 2008 et expire en avril 2010. Au 31 décembre 2009, une tranche de 3,5 G\$ des titres visés par le prospectus préalable était inutilisée et pouvait être émise selon les conditions du marché.

B) CRÉDIT RENOUVELABLE ET EMPRUNTS À TERME EN DOLLARS CANADIENS

	Montant du capital en \$ CA	2009	2008
Acceptations bancaires	- \$	- \$	902 \$
Billets de trésorerie	-	-	508
	- \$	- \$	1 410 \$

C) BILLETS NON GARANTIS EN DOLLARS CANADIENS

	Montant du capital en \$ CA	2009	2008
4,30 %, échéant le 12 mars 2012	500 \$	478 \$	408 \$
5,80 %, échéant le 18 janvier 2018	750	716	612
	1 250 \$	1 194 \$	1 020 \$

D) CRÉDIT RENOUVELABLE ET EMPRUNTS À TERME EN DOLLARS US

	2009	2008
TIOL	- \$	184 \$
Billets de trésorerie	-	63
	- \$	2 347 \$

E) BILLETS NON GARANTIS EN DOLLARS US

	2009	2008
4,60 %, échéant le 15 août 2009	- \$	250 \$
7,65 %, échéant le 15 septembre 2010	200	200
6,30 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2011	500	500
4,75 %, échéant le 15 octobre 2013	500	500
5,80 %, échéant le 1 ^{er} mai 2014	1 000	1 000
5,90 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2017	700	700
6,50 % échéant le 15 mai 2019	500	-
8,125 %, échéant le 15 septembre 2030	300	300
7,20 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2031	350	350
7,375 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2031	500	500
6,50 %, échéant le 15 août 2034	750	750
6,625 %, échéant le 15 août 2037	500	500
6,50 %, échéant le 1 ^{er} février 2038	800	800
	6 600 \$	6 350 \$

Le 4 mai 2009, EnCana a réalisé un appel public à l'épargne aux États-Unis visant des billets non garantis de premier rang pour un capital total de 500 M\$ US. Les billets portent intérêt à un taux nominal de 6,5 % et leur échéance est le 15 mai 2019. Le produit net de l'appel public à l'épargne a été affecté au remboursement d'une partie de la dette bancaire et des billets de trésorerie d'EnCana.

Le billet à 5,80 % échéant le 1^{er} mai 2014 a été émis par EnCana Holdings Finance Corp., filiale en propriété exclusive indirecte de la Société. Ce billet est garanti pleinement et sans condition par EnCana Corporation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

F) AUGMENTATION DE VALEUR DE LA DETTE PRISE EN CHARGE

Certains billets et certaines débetures de la Société ont été pris en charge dans le cadre de regroupements d'entreprises et ont été comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'écart entre la juste valeur et le montant du capital de la dette est amorti sur la durée résiduelle de l'encours, soit environ 20 ans.

G) ESCOMPTES ET COÛTS DE FINANCEMENT

Les coûts de transaction, des primes et des escomptes afférents à des titres d'emprunt à long terme sont capitalisés dans la dette à long terme et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. En 2009, des coûts de transaction et des escomptes de 4 M\$ (5 M\$ en 2008) ont été capitalisés dans la dette à long terme relativement à l'émission de billets non garantis en dollars canadiens et américains.

H) PARTIE À COURT TERME DE LA DETTE À LONG TERME

	2009	2008
4,60 %, échéant le 15 août 2009	- \$	250 \$
7,65 %, échéant le 15 septembre 2010	200	-
	200 \$	250 \$

I) REMBOURSEMENTS OBLIGATOIRES DE LA DETTE

	Montant du capital en \$ CA	Montant du capital en \$ US	Total équivalent en \$ US
2010	- \$	200 \$	200 \$
2011	-	500	500
2012	500	-	478
2013	-	500	500
2014	-	1 000	1 000
Par la suite	750	4 400	5 116
Total	1 250 \$	6 600 \$	7 794 \$

16. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la valeur comptable des obligations liées à la mise hors service des biens gaziers et pétroliers au début et à la fin de l'exercice :

31 décembre	2009	2008
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	1 230 \$	1 437 \$
Passifs engagés	21	54
Passifs réglés	(52)	(110)
Passifs cédés	(26)	(38)
Passifs transférés à Cenovus	(692)	-
Variation des sorties de trésorerie futures estimatives	74	37
Charge de désactualisation	71	77
Écart de conversion	161	(227)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	787 \$	1 230 \$

Le total des flux de trésorerie non actualisés estimatifs requis pour régler les obligations s'élève à 3 792 M\$ (6 569 M\$ pour 2008). Ce montant a été actualisé au moyen d'un taux d'intérêt sans risque moyen pondéré ajusté en fonction de la qualité du crédit de 6,38 % (6,04 % pour 2008). Il est prévu que la plupart de ces obligations ne seront pas réglées avant plusieurs années, voire décennies, et elles seront financées au moyen des ressources générales de la Société à ce moment-là.

17. Capital-actions

AUTORISÉ

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang.

ÉMIS ET EN CIRCULATION

31 décembre	2009		2008	
	Nombre (en millions)	Montant	Nombre (en millions)	Montant
Actions ordinaires en circulation au début de l'exercice	750,4	4 557 \$	750,2	4 479 \$
Actions ordinaires émises aux termes des régimes d'options	0,4	5	3,0	80
Actions ordinaires émises de la fiducie liée aux DVAR	0,5	19	-	-
Rémunération à base d'actions	-	1	-	11
Actions ordinaires rachetées	-	-	(2,8)	(13)
Actions ordinaires annulées (note 3)	(751,3)	(4 582)	-	-
Nouvelles actions ordinaires d'EnCana émises (note 3)	751,3	2 360	-	-
Actions spéciales d'EnCana émises (note 3)	751,3	2 222	-	-
Actions spéciales d'EnCana annulées (note 3)	(751,3)	(2 222)	-	-
Actions ordinaires en circulation à la fin de l'exercice	751,3	2 360 \$	750,4	4 557 \$

DROITS À LA VALEUR D' ACTIONS LIÉS AU RENDEMENT

En avril 2009, les 500 000 actions ordinaires encore détenues en fiducie aux termes du régime de droits à la valeur d'actions liés au rendement (« DVAR ») d'EnCana ont été vendues pour une contrepartie de 25 M\$. Une tranche de 19 M\$ du montant reçu a été portée au crédit du capital-actions et une tranche de 6 M\$ a été portée au crédit du surplus d'apport pour rendre compte de la contrepartie excédentaire reçue par rapport au prix initial des actions ordinaires acquises par la fiducie. Le 15 mai 2009, la convention de fiducie a été résiliée.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

EnCana a obtenu chaque année l'approbation réglementaire en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières lui conférant le droit d'acheter des actions ordinaires dans le cadre de huit offres publiques de rachat dans le cours normal des activités consécutives (les « offres »). EnCana peut racheter pour annulation jusqu'à 37,5 millions d'actions ordinaires en vertu de l'offre prorogée qui est entrée en vigueur le 14 décembre 2009 et qui prendra fin le 13 décembre 2010. En 2009, il n'y a eu aucun rachat en vertu de l'offre en vigueur ou des offres antérieures.

En 2008, la Société a acheté 4,8 millions d'actions ordinaires pour une contrepartie totale d'environ 326 M\$. De ce montant, une tranche de 29 M\$ a été inscrite au capital-actions et une tranche de 297 M\$, aux bénéfices non répartis. Du nombre d'actions ordinaires rachetées en 2008, 2,0 millions d'actions ordinaires distribuées, évaluées à 16 M\$ et détenues dans la fiducie du régime d'avantages à l'intention des salariés d'EnCana, ont été acquises en vertu du régime de droits à la valeur d'actions liés au rendement (voir la note 19). Un ajustement de 54 M\$ au titre de ces actions ordinaires distribuées a été apporté aux bénéfices non répartis et le surplus d'apport a été réduit de 70 M\$.

OPTIONS SUR ACTIONS

EnCana offre des régimes de rémunération à base d'actions, qui permettent aux salariés d'acheter des actions ordinaires de la Société. Le prix d'exercice des options sur actions avoisine le cours du marché des actions ordinaires à la date d'attribution des options. Les options sur actions attribuées aux termes du régime peuvent habituellement être exercées en totalité après trois ans et viennent à échéance cinq ans après la date d'attribution. Les options sur actions attribuées aux termes des régimes de remplacement antérieurs de la société remplaçante ou de la société affiliée viennent à échéance au plus tard dix ans après la date d'attribution. Des droits à la plus-value des actions jumelés (« DPVAJ ») sont rattachés à toutes les options sur actions attribuées après le 31 décembre 2003 (voir la note 19).

RÉGIME D'ENCANA

Aux termes d'un régime d'options sur actions, certains salariés clés peuvent se voir attribuer des options sur actions ordinaires d'EnCana. Les options sur actions attribuées peuvent être exercées à raison de 30 % du nombre d'options attribuées après un an et d'un autre 30 % après deux ans. Les options sont pleinement exerçables après trois ans et elles viennent à échéance cinq ans après leur date d'attribution. Par ailleurs, certaines options sur actions attribuées depuis 2007 sont liées au rendement. Les options sur actions liées au rendement sont acquises et expirent selon les mêmes conditions, notamment en ce qui concerne les états de service, que les options sous-jacentes, et l'acquisition des droits dépend de l'atteinte par EnCana de cibles de rendement prescrites par rapport à des mesures clés déterminées au préalable (se reporter à la note 19).

RÉGIME DE REMPLACEMENT DE CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE

Dans le cadre de la réorganisation de Canadien Pacifique Limitée (« CPL »), ancienne société mère d'EnCana, survenue en 2001, les options sur actions de CPL ont été remplacées par des options sur actions attribuées par la Société conformément aux dispositions du régime d'options sur actions de CPL. Aux termes de ce régime, des options sur actions ordinaires de CPL étaient attribuées à certains salariés clés à un prix égal ou supérieur à la valeur de marché des actions à la date d'attribution. Les options viennent à échéance dix ans après la date d'attribution et elles peuvent toutes être exercées.

Au 31 décembre 2009, EnCana détenait 0,2 million d'options sur actions (0,5 million en 2008) en cours et pouvant être exercées à un prix d'exercice moyen pondéré de 6,25 \$ CA l'option (11,62 \$ CA en 2008). La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée des options sur actions est de 0,2 an. Ces options sur actions ne sont pas assorties de droits à la plus-value des actions jumelés.

Au 31 décembre 2009, 9,6 millions d'actions ordinaires étaient réservées aux fins d'émission aux termes des régimes d'options sur actions (16,5 millions pour 2008; 12,2 millions pour 2007).

Au 31 décembre 2009, le solde figurant dans le surplus d'apport avait trait aux programmes de rémunération à base d'actions.

DROITS À LA VALEUR DES ACTIONS DE REMPLACEMENT D'ENCANA DÉTENUES PAR DES EMPLOYÉS DE CENOVUS

Les droits à la valeur d'actions décrits ci-dessous comprennent des DPVAJ, des DPVAJR, des DPVA et des DPVAR.

Aux termes de l'opération de scission, le 30 novembre 2009, les détenteurs de droits à la valeur des actions (« DVA ») d'EnCana ont échangé ces droits contre des DVA de remplacement d'EnCana et des DVA de remplacement de Cenovus. Les DVA de remplacement sont assortis des mêmes conditions que les DVA remplacés.

Se reporter à la note 19 pour de plus amples renseignements au sujet des DVA et des DVA de remplacement détenus par des employés d'EnCana.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

En ce qui concerne les DVA de remplacement d'EnCana détenus par des employés de Cenovus et les DVA de remplacement de Cenovus détenus par des employés d'EnCana, EnCana et Cenovus ont convenu de se rembourser mutuellement les DVA exercés en contrepartie d'espèces par leurs employés respectifs. En conséquence, pour les DVA de remplacement d'EnCana détenus par des employés de Cenovus, EnCana a comptabilisé un montant à payer aux employés de Cenovus et un montant à recevoir de Cenovus. Le montant à payer aux employés de Cenovus et le montant à recevoir de Cenovus reposent sur la juste valeur des DVA de remplacement d'EnCana, déterminée au moyen du modèle Black-Scholes-Merton (se reporter à la note 20). Les opérations liées aux DVA détenus par des employés de Cenovus n'ont eu aucune incidence sur le bénéfice net d'EnCana. Aucun autre DVA de remplacement d'EnCana ne sera désormais attribué à des employés de Cenovus.

Les employés de Cenovus pouvant exercer des DPVAJ de remplacement d'EnCana et des DPVAJR de remplacement d'EnCana en échange d'actions ordinaires d'EnCana, les données du tableau suivant sont présentées en date du 31 décembre 2009.

31 décembre	2009	
	Nombre de droits à la valeur des actions d'EnCana (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré
Droits libellés en dollars canadiens (\$ CA)		
DPVAJ de remplacement d'EnCana détenus par des employés de Cenovus		
En cours à la fin de l'exercice	8,3	29,36
Pouvant être exercés à la fin de l'exercice	4,6	27,22
DPVAJR de remplacement d'EnCana détenus par des employés de Cenovus		
En cours à la fin de l'exercice	8,1	31,58
Pouvant être exercés à la fin de l'exercice	1,5	32,03

MONTANTS PAR ACTION

Le nombre d'actions ordinaires ayant servi au calcul du bénéfice net par action ordinaire est présenté dans le tableau suivant :

Exercices terminés les 31 décembre (en millions)	2009	2008	2007
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – résultat de base	751,0	750,1	756,8
Effet des options sur actions et autres titres ayant un effet dilutif	0,4	1,7	7,8
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – résultat après dilution	751,4	751,8	764,6

18. Structure du capital

La structure du capital de la Société se compose des capitaux propres et de la dette à long terme, soit les parties à court et à long terme de la dette à long terme. Les objectifs de gestion du capital de la Société sont les suivants :

- i) maintenir une souplesse financière afin de préserver l'accès d'EnCana aux marchés financiers et la capacité de celle-ci à remplir ses obligations financières;
- ii) financer la croissance générée à l'interne et les acquisitions potentielles.

La Société surveille la structure de son capital et ses besoins de financement à court terme à l'aide de ratios financiers non conformes aux PCGR, soit le ratio dette/capitaux permanents et le ratio dette/bénéfice ajusté avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ajusté »). Ces ratios sont utilisés pour gérer la dette globale de la Société en tant que mesures de sa solidité financière générale.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

EnCana vise un ratio dette/capitaux permanents de moins de 40 %. Au 31 décembre 2009, le ratio dette/capitaux permanents d'EnCana s'établissait à 32 % (28 % au 31 décembre 2008), calculé comme suit :

31 décembre	2009	2008
Dette	7 768 \$	9 005 \$
Total des capitaux propres	16 614	22 974
Total des capitaux permanents	24 382 \$	31 979 \$
Ratio dette/capitaux permanents	32 %	78 %

EnCana vise un ratio dette/BAIIA ajusté de moins de 2,0 x. Au 31 décembre 2009, le ratio dette/BAIIA ajusté était de 1,3 x (0,6 x au 31 décembre 2008; 1,2 x au 31 décembre 2007), calculé comme suit sur une période de 12 mois :

31 décembre	2009	2008	2007
Dette	7 768 \$	9 005 \$	9 543 \$
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	1 830	6 499	3 447
Ajouter (déduire) :			
Intérêts, montant net	405	402	234
Charge d'impôts sur les bénéfices	109	2 720	682
Amortissement et épuisement	3 704	4 035	3 657
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	71	77	63
(Gain) perte de change, montant net	(22)	423	(164)
(Gain) perte à la cession de participations	2	(141)	(65)
BAIIA ajusté	6 099 \$	14 015 \$	7 854 \$
Ratio dette/BAIIA ajusté	1,3 x	0,6 x	1,2 x

EnCana a pour pratique depuis longtemps de gérer son capital et d'apporter des ajustements en fonction des conditions du marché afin de maintenir une souplesse financière tout en atteignant les objectifs énoncés précédemment. Dans le cadre de la gestion de son capital, la Société peut modifier ses dépenses en immobilisations et les dividendes versés aux actionnaires, racheter des actions pour les annuler aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres d'emprunt ou rembourser la dette existante.

Les objectifs de gestion du capital, les critères d'évaluation et les définitions de la Société sont demeurés inchangés au cours des périodes présentées. EnCana est assujettie à certaines clauses restrictives aux termes de ses ententes de facilités de crédit et elle se conforme à l'ensemble de ces clauses restrictives.

19. Régimes de rémunération

Aux termes de l'opération de scission, les détenteurs de DVA d'EnCana ont échangé ces droits contre des DVA de remplacement d'EnCana et des DVA de remplacement de Cenovus. Les DVA de remplacement sont assortis des mêmes conditions que les DVA remplacés. Les droits à la valeur d'actions décrits ci-dessous comprennent des DPVAJ, des DPVAJR, des DPVA et des DPVAR.

Le prix d'exercice initial des DVA a été réparti entre les DVA de remplacement d'EnCana et de Cenovus selon une méthode d'évaluation qui tenait compte du cours moyen pondéré des nouvelles actions ordinaires d'EnCana et du cours moyen pondéré des actions ordinaires de Cenovus à la Bourse de Toronto (« TSX »), « avant leur émission », le dernier jour de Bourse avant l'échange des actions ordinaires d'EnCana contre les nouvelles actions ordinaires d'EnCana et les actions spéciales d'EnCana.

Dans le cas des DVA de remplacement d'EnCana détenus par des employés d'EnCana, EnCana comptabilise le coût de rémunération sur la période d'acquisition selon la méthode de la valeur intrinsèque.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Dans le cas des DVA de remplacement de Cenovus détenus par des employés d'EnCana, EnCana comptabilise le coût de rémunération sur la période d'acquisition selon la juste valeur des DVA de remplacement de Cenovus. La juste valeur des DVA de remplacement de Cenovus est déterminée au moyen du modèle de Black-Scholes-Merton. Au 31 décembre 2009, la juste valeur a été estimée selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes : taux sans risque de 1,46 %, taux de rendement des actions de 3,16 %, volatilité de 34,18 % et cours de clôture de l'action de Cenovus de 26,50 \$ CA (se reporter à la note 20). Aucun autre DVA de remplacement de Cenovus ne sera désormais attribué à des employés d'EnCana.

Se reporter à la note 17 pour de plus amples informations concernant les DVA de remplacement d'EnCana détenus par des employés de Cenovus.

A) DROITS À LA PLUS-VALUE DES ACTIONS JUMELÉS

Depuis le 31 décembre 2003, toutes les options visant l'achat d'actions ordinaires émises dans le cadre des régimes d'options sur actions décrits à la note 17 sont assorties d'un DPVAJ. Aux termes du DPVAJ, le porteur de l'option, plutôt que d'exercer l'option, a le droit de recevoir un paiement en trésorerie égal à l'excédent du cours des actions ordinaires d'EnCana au moment de l'exercice sur le prix d'exercice du droit. Les conditions des DPVAJ, notamment en ce qui concerne l'acquisition des droits et l'échéance, sont les mêmes que celles de l'option sur actions sous-jacente.

Le tableau qui suit présente un sommaire des principales informations relatives aux DPVAJ :

31 décembre	2009		2008	
	DPVAJ en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	DPVAJ en cours	Prix d'exercice moyen pondéré
Droits libellés en dollars canadiens (en \$ CA)				
En cours au début de l'exercice	19 411 939	53,97	18 854 141	48,44
Attribués	4 030 680	55,39	4 420 272	70,11
Exercés – DPVA	(1 994 556)	42,65	(3 173 443)	43,68
Exercés – Options	(60 914)	34,89	(82 936)	42,00
Éteints	(452 606)	60,11	(606 095)	55,27
Échangés contre des DPVAJ de remplacement	(20 934 543)	55,25	-	-
En cours à la fin de l'exercice	-	-	19 411 939	53,97
Exercables à la fin de l'exercice	-	-	8 452 111	46,45

Le tableau qui suit résume l'information relative aux DPVAJ de remplacement d'EnCana et de Cenovus détenus par des employés d'EnCana au 31 décembre 2009 :

31 décembre 2009	DPVAJ d'EnCana		DPVAJ de Cenovus	
	DPVAJ en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	DPVAJ en cours	Prix d'exercice moyen pondéré
Droits libellés en dollars canadiens (\$ CA)				
DPVAJ de remplacement échangés le 30 novembre 2009	12 556 585	28,83	12 556 585	26,07
Attribués	12 775	29,96	-	-
Exercés – DPVA	(54 075)	21,26	(29 840)	18,57
Exercés – Options	(206)	22,65	(1 206)	16,77
Éteints	(41 865)	33,46	(42 845)	30,17
En cours à la fin de l'exercice	12 473 214	28,85	12 482 694	26,08
Exercables à la fin de l'exercice	7 713 376	26,94	7 735 631	24,35

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009	DPVAJ d'EnCana en cours			DPVAJ d'EnCana exerçables	
	Nombre de DPVAJ	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de DPVAJ	Prix d'exercice moyen pondéré
Fourchette des prix d'exercice (en \$ CA)					
10,00 à 19,99	8 940	0,09	19,35	8 940	19,35
20,00 à 29,99	9 367 727	1,89	26,54	6 423 436	25,36
30,00 à 39,99	2 929 747	2,87	35,34	1 230 960	34,53
40,00 à 49,99	165 300	3,39	44,36	49 590	44,36
50,00 à 59,99	1 500	3,39	50,39	450	50,39
	12 473 214	2,14	28,85	7 713 376	26,94

31 décembre 2009	DPVAJ de Cenovus en cours			DPVAJ de Cenovus exerçables	
	Nombre de DPVAJ	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de DPVAJ	Prix d'exercice moyen pondéré
Fourchette des prix d'exercice (en \$ CA)					
10,00 à 19,99	1 097 538	0,13	18,21	1 097 538	18,21
20,00 à 29,99	8 781 794	2,11	24,96	5 724 948	24,16
30,00 à 39,99	2 521 012	3,05	32,85	888 440	32,63
40,00 à 49,99	82 350	3,44	42,82	24 705	42,82
	12 482 694	2,14	26,08	7 735 631	24,35

Pendant l'exercice, la Société a comptabilisé des coûts de rémunération de 5 M\$ relativement aux DPVAJ en cours avant l'opération de scission, de 11 M\$ relativement aux DPVAJ de remplacement d'EnCana et de 46 M\$ relativement aux DPVAJ de remplacement de Cenovus (comptabilisation d'une réduction des coûts de rémunération de 47 M\$ pour 2008; comptabilisation des coûts de rémunération de 225 M\$ pour 2007).

B) DROITS À LA PLUS-VALUE D' ACTIONS JUMELÉS LIÉS AU RENDEMENT

En 2007, EnCana a commencé à attribuer, aux termes du régime d'options sur actions des salariés existant, des droits à la plus-value d'actions jumelés liés au rendement (« DPVAJR ») qui permettent aux salariés de recevoir un paiement en trésorerie égal à l'excédent du cours des actions ordinaires d'EnCana au moment de l'exercice sur le prix d'exercice du droit. Les conditions des DPVAJR, notamment en ce qui concerne l'acquisition des droits et l'échéance, sont les mêmes que celles de l'option sur actions sous-jacente. L'acquisition des droits est également fonction de l'atteinte, par EnCana, des objectifs de rendement établis en fonction de mesures clés définies au préalable. Les DPVAJR qui ne sont pas acquis pendant la période de validité des droits sont éteints.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des informations relatives aux DPVAJR :

31 décembre	2009		2008	
	DPVAJR en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	DPVAJR en cours	Prix d'exercice moyen pondéré
Droits libellés en dollars canadiens (en \$ CA)				
En cours au début de l'exercice	12 979 725	63,13	6 930 925	56,09
Attribués	7 751 720	55,31	7 058 538	69,40
Exercés – DPVA	(144 707)	56,09	(287 299)	56,09
Exercés – Options	(980)	56,09	(5 123)	56,09
Éteints	(2 041 565)	62,64	(717 316)	59,65
Échangés contre des DPVAJR de remplacement	(18 544 193)	59,97	-	-
En cours à la fin de l'exercice	-	-	12 979 725	63,13
Exercés à la fin de l'exercice	-	-	1 461 276	56,09

31 décembre 2009	DPVAJR d'EnCana		DPVAJR de Cenovus	
	DPVAJR en cours	Prix d'exercice moyen	DPVAJR en cours	Prix d'exercice moyen
Droits libellés en dollars canadiens (\$ CA)				
DPVAJR de remplacement échangés le 30 novembre 2009	10 491 119	31,42	10 491 119	28,42
Exercés – DPVA	(2 070)	29,45	-	-
Éteints	(27 148)	31,59	(28 476)	28,49
En cours à la fin de l'exercice	10 461 901	31,42	10 462 643	28,42
Exercés à la fin de l'exercice	2 235 899	31,55	2 236 641	28,54

31 décembre 2009	DPVAJR d'EnCana en cours			DPVAJR d'EnCana exerçables	
	Nombre de DPVAJR	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de DPVAJR	Prix d'exercice moyen pondéré
Fourchette des prix d'exercice (en \$ CA)					
20,00 à 29,99	7 279 507	3,24	29,22	1 563 005	29,45
30,00 à 39,99	3 182 394	3,12	36,44	672 894	36,44
	10 461 901	3,21	31,42	2 235 899	31,55

31 décembre 2009	DPVAJR en cours de Cenovus			DPVAJR exerçables de Cenovus	
	Nombre de DPVAJR	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de DPVAJR	Prix d'exercice moyen pondéré
Fourchette des prix d'exercice (en \$ CA)					
20,00 à 29,99	7 280 249	3,24	26,43	1 563 747	26,64
30,00 à 39,99	3 182 394	3,12	32,96	672 894	32,96
	10 462 643	3,21	28,42	2 236 641	28,54

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Au cours de l'exercice, EnCana a constaté une charge de rémunération de 4 M\$ relativement aux DPVAJR en cours avant l'opération de scission, de 20 M\$ relativement aux DPVAJR de remplacement d'EnCana et de 19 M\$ relativement aux DPVAJR de remplacement de Cenovus (réduction de la charge de rémunération de 6 M\$ en 2008; comptabilisation d'une charge de rémunération de 21 M\$ en 2007).

C) DROITS À LA PLUS-VALUE DES ACTIONS

EnCana offre un programme en vertu duquel des salariés peuvent se voir attribuer des droits à la plus-value des actions (« DPVA ») qui leur permettent de recevoir un paiement en trésorerie égal à l'excédent, à la date d'exercice de ces droits, du cours des actions ordinaires d'EnCana sur le prix d'exercice du droit. Les DPVA attribués au cours de 2009 et de 2008 peuvent être exercés à raison de 30 % du nombre de droits attribués après un an et d'un autre 30 % après deux ans. Ces droits sont pleinement exerçables après trois ans et ils viennent à échéance cinq ans après leur date d'attribution.

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des informations relatives aux DPVA :

31 décembre	2009		2008	
	DPVA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	DPVA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré
Droits libellés en dollars canadiens (en \$ CA)				
En cours au début de l'exercice	1 285 065	72,13	-	-
Attribués	1 126 850	55,48	1 314 115	72,07
Exercés – DPVA	(990)	43,50	-	-
Éteints	(60 365)	66,64	(29 050)	69,42
Échangés contre des DPVA de remplacement	(2 350 560)	64,30	-	-
En cours à la fin de l'exercice	-	-	1 285 065	72,13
Exerçables à la fin de l'exercice	-	-	-	-

31 décembre 2009	DPVA d'EnCana		DPVA de Cenovus	
	DPVA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	DPVA en cours	Prix d'exercice moyen pondéré
Droits libellés en dollars canadiens (en \$CA)				
DPVA de remplacement échangés le 30 novembre 2009	2 329 835	33,78	2 329 835	30,55
Exercés	19 525	29,87	-	-
Éteints	(5 875)	32,24	(5 875)	29,17
En cours à la fin de l'exercice	2 343 485	33,75	2 323 960	30,55
Exerçables à la fin de l'exercice	370 438	37,93	370 438	34,30

31 décembre 2009	DPVA d'EnCana en cours			DPVA d'EnCana exerçables	
	Nombre de DPVA	Durée contractuelle moyenne à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de DPVA	Prix d'exercice moyen pondéré
Fourchette de prix d'exercice (en \$ CA)					
20,00 à 29,99	1 099 490	4,12	28,96	7 640	25,79
30,00 à 39,99	1 061 795	3,30	36,52	308 138	36,71
40,00 à 49,99	177 200	3,44	46,39	53 160	46,39
50,00 à 59,99	5 000	3,46	50,09	1 500	50,09
	2 343 485	3,70	33,75	370 438	37,93

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009	DPVA de Cenovus en cours			DPVA de Cenovus exerçables	
	Nombre de DPVA	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de DPVA	Prix d'exercice moyen pondéré
Fourchette des prix d'exercice (en \$ CA)					
20,00 à 29,99	1 140 395	4,11	26,29	14 780	25,62
30,00 à 39,99	1 048 065	3,25	33,53	315 008	33,53
40,00 à 49,99	135 500	3,44	43,43	40 650	43,43
	2 323 960	3,69	30,55	370 438	34,30

Pendant l'exercice, la Société a comptabilisé des coûts de rémunération de 1 M\$ relativement aux DPVA en cours avant l'opération de scission, de 2 M\$ relativement aux DPVA de remplacement d'EnCana et de 5 M\$ relativement aux DPVA de remplacement de Cenovus (coûts de rémunération de néant pour 2008 et de néant pour 2007).

D) DROITS À LA PLUS-VALUE DES ACTIONS LIÉS AU RENDEMENT

En 2009 et en 2008, EnCana a attribué à certains salariés des droits à la plus-value des actions liés au rendement (« DPVAR ») qui leur permettent de recevoir un paiement en trésorerie égal à l'excédent, à la date d'exercice de ces droits, du cours des actions ordinaires d'EnCana sur le prix d'exercice du droit. Les conditions des DPVAR, notamment en ce qui concerne l'acquisition des droits et l'échéance, sont les mêmes que celles des DPVA. L'acquisition des droits est également fonction de l'atteinte, par EnCana, des objectifs de rendement établis en fonction de mesures clés définies au préalable. Les DPVAR qui ne sont pas acquis pendant la période de validité des droits sont éteints.

Les tableaux suivants présentent un sommaire de l'information relative aux DPVAR :

31 décembre	2009		2008	
	DPVAR en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	DPVAR en cours	Prix d'exercice moyen pondéré
Droits libellés en dollars canadiens (en \$ CA)				
En cours au début de l'exercice	1 620 930	69,40	-	-
Attribués	2 140 440	55,31	1 677 030	69,40
Éteints	(256 235)	67,47	(56 100)	69,40
Échangés contre des DPVAR de remplacement	(3 505 135)	60,94	-	-
En cours à la fin de l'exercice	-	-	1 620 930	69,40
Exerçables à la fin de l'exercice	-	-	-	-

31 décembre 2009	DPVAR d'EnCana		DPVAR de Cenovus	
	DPVAR en cours	Prix d'exercice moyen pondéré	DPVAR en cours	Prix d'exercice moyen pondéré
Droits libellés en dollars canadiens (\$ CA)				
DPVAR de remplacement échangés le 30 novembre 2009	3 481 203	31,99	3 481 203	28,94
Éteints	(9 205)	29,97	(9 205)	27,11
En cours à la fin de l'exercice	3 471 998	32,00	3 471 998	28,94
Exerçables à la fin de l'exercice	293 344	36,44	293 344	32,96

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2009	DPVAR d'EnCana en cours			DPVAR d'EnCana exerçables	
	Nombre de DPMAR	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de DPMAR	Prix d'exercice moyen pondéré
Fourchette des prix d'exercice (en \$ CA)					
20,00 à 29,99	2 085 310	4,11	29,04	-	-
30,00 à 39,99	1 386 688	3,12	36,44	293 344	36,44
	3 471 998	3,72	32,00	293 344	36,44

31 décembre 2009	DPVAR de Cenovus en cours			DPVAR de Cenovus exerçables	
	Nombre de DPMAR	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de DPMAR	Prix d'exercice moyen pondéré
Fourchette des prix d'exercice (en \$ CA)					
20,00 à 29,99	2 085 310	4,11	26,27	-	-
30,00 à 39,99	1 386 688	3,12	32,96	293 344	32,96
	3 471 998	3,72	28,94	293 344	32,96

Pendant l'exercice, la Société a comptabilisé des coûts de rémunération de 1 M\$ relativement aux DPMAR en cours avant l'opération de scission, de 3 M\$ relativement aux DPMAR de remplacement d'EnCana et de 7 M\$ relativement aux DPMAR de remplacement de Cenovus (coûts de rémunération de néant pour 2008 et de néant pour 2007).

E) DROITS DIFFÉRÉS À LA VALEUR D' ACTIONS

La Société offre un programme en vertu duquel les administrateurs et certains salariés clés reçoivent des droits différés à la valeur d'actions (« DDVA ») dont la valeur est égale à celle d'une action ordinaire de la Société. Les DDVA attribués aux administrateurs sont acquis immédiatement et ils viennent à échéance le 15 décembre de l'année suivant la démission de l'administrateur ou la cessation d'emploi du salarié.

Les salariés ont la possibilité de convertir 25 % ou 50 % de leur prime de haut rendement annuelle en DDVA. Le nombre de DDVA est établi selon la valeur de la prime divisée par le cours de clôture de l'action d'EnCana à la fin de la période de référence du rendement pour la prime de haut rendement. Les DDVA sont acquis immédiatement, peuvent être rachetés conformément aux modalités de l'entente et viennent à échéance le 15 décembre de l'année civile suivant l'année de cessation d'emploi.

Aux termes de l'opération de scission, des DDVA additionnels d'EnCana ont été octroyés aux salariés, aux dirigeants et aux administrateurs d'EnCana afin de les dédommager de la perte de valeur des actions ordinaires d'EnCana. Le nombre de DDVA d'EnCana octroyés à chacun des participants a été déterminé de façon qu'immédiatement après l'ajustement, chacun d'entre eux détienne un nombre total de DDVA d'EnCana tel que la juste valeur des DDVA d'EnCana soit égale à la juste valeur des DDVA d'EnCana échangés. Les DDVA d'EnCana octroyés aux salariés, aux dirigeants et aux administrateurs de Cenovus ont été échangés contre des DDVA de Cenovus, qui ont chacun une valeur notionnelle égale à la valeur d'une action ordinaire de Cenovus.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative aux DDVA :

31 décembre	2009		2008
	DDVA en cours		DDVA en cours
Droits libellés en dollars canadiens			
En cours au début de l'exercice		656 841	589 174
Attribués		74 600	85 792
Convertis à partir des primes de haut rendement		46 884	15 883
DDVA d'EnCana échangés contre des DDVA de Cenovus		(367 293)	-
Ajustement créditeur lié aux DDVA d'EnCana		321 375	-
Droits tenant lieu de dividendes		22 749	-
Rachetés		(83 009)	(34 008)
En cours à la fin de l'exercice		672 147	656 841

Pour l'exercice, la Société a comptabilisé des coûts de rémunération de 8 M\$ relativement aux DDVA en cours (2 M\$ pour 2008; 14 M\$ pour 2007).

F) DROITS À LA VALEUR D' ACTIONS LIÉS AU RENDEMENT

Des droits à la valeur d'actions liés au rendement (« DVAR ») attribués en 2003, 2004 et 2005 permettent à leurs porteurs de recevoir, au moment de l'acquisition des droits, une action ordinaire d'EnCana ou un paiement en trésorerie d'un montant équivalant à la valeur d'une action ordinaire d'EnCana, selon les modalités des DVAR attribués. Les DVAR sont acquis sur une période de trois ans à compter de la date d'attribution. Si le rendement d'EnCana est égal ou supérieur à un niveau spécifié par rapport à un groupe de référence prédéterminé, les paiements s'établissent entre une demie et deux fois le DVAR. Au 31 décembre 2009, il n'y avait aucun DVAR en cours.

Les paiements relatifs aux DVAR attribués en 2003 ont été effectués en trésorerie, à hauteur de 75 % du nombre de DVAR attribués. Les paiements relatifs aux DVAR attribués en 2004 ont été effectués en actions ordinaires, à hauteur de 100 % du nombre de DVAR attribués. Les paiements relatifs aux DVAR attribués en 2005 ont été effectués en actions ordinaires, à hauteur de 125 % du nombre de DVAR attribués.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative aux DVAR :

31 décembre	2009		2008	
	DVAR en cours	Prix moyen de l'action	DVAR en cours	Prix moyen de l'action
Droits libellés en dollars canadiens (en \$ CA)				
En cours au début de l'exercice	-	-	1 685 036	38,79
Attribués	-	-	408 686	70,77
Distribués	-	-	(2 042 541)	45,34
Éteints	-	-	(51 181)	38,32
En cours à la fin de l'exercice	-	-	-	-

Pour l'exercice, la Société n'a comptabilisé aucuns coûts de rémunération relativement aux DVAR en cours (1 M\$ pour 2008; 43 M\$ pour 2007).

G) RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société offre à ses salariés des régimes à prestations déterminées et des régimes à cotisations déterminées procurant des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (« AAPE »). Le régime à prestations déterminées a toutefois été fermé aux nouveaux participants le 1^{er} janvier 2003. La durée résiduelle moyenne de service des salariés actifs couverts par le régime à prestations déterminées est de six ans. La durée résiduelle moyenne de service des salariés actifs couverts par les régimes d'AAPE est de 10 ans.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

La Société est tenue de fournir une évaluation actuarielle de ses régimes de retraite aux autorités de réglementation provinciales tous les trois ans au moins. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de la Société est datée du 31 décembre 2008 et la Société est tenue de déposer la prochaine au plus tard le 31 décembre 2011.

Le tableau qui suit présente certaines informations à l'égard des régimes de retraite à prestations déterminées et d'AAPE établies en fonction des estimations actuarielles en date du 31 décembre 2009 :

31 décembre	Prestations de retraite		AAPE	
	2009	2008	2009	2008
Juste valeur des actifs du régime à la fin de l'exercice	251 \$	233 \$	- \$	- \$
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	277	263	62	55
Situation de capitalisation – (Insuffisance) de l'obligation au titre des prestations sur les actifs des régimes	(26)	(30)	(62)	(55)
Montants non comptabilisés				
Perte actuarielle (gain) non amortie	59	74	1	(5)
Coût des services passés non amortis	2	4	1	1
Actif (passif) transitoire net	-	-	5	10
Actif (passif) au titre des prestations constituées	35 \$	48 \$	(55) \$	(49) \$

Les hypothèses retenues pour établir les obligations au titre des prestations de retraite pour 2009 sont les suivantes : taux d'actualisation moyen pondéré de 5,75 % (6,25 % en 2008) et taux d'augmentation de la rémunération moyen pondéré de 4,15 % (4,16 % en 2008). Les hypothèses retenues pour établir les obligations au titre des régimes d'AAPE pour 2009 sont les suivantes : taux d'actualisation moyen pondéré de 5,93 % (6,25 % en 2008) et taux d'augmentation de la rémunération moyen pondéré de 6,31 % (6,00 % en 2008).

Dans le cadre de l'opération de scission, un montant de 50 M\$ a été affecté pour l'obligation au titre des prestations constituées et à l'actif des régimes pour les salariés en activité qui ont été rattachés à Cenovus.

La charge périodique au titre des régimes de retraite et d'AAPE s'établit comme suit :

Exercices terminés les 31 décembre	Prestations de retraite			AAPE		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Charges au titre des régimes à prestations déterminées	20 \$	9 \$	8 \$	14 \$	12 \$	12 \$
Charges au titre des régimes à cotisations déterminées	43	44	34	-	-	-
Charge totale au titre des régimes	63 \$	53 \$	42 \$	14 \$	12 \$	12 \$

Au 31 décembre 2009, l'actif des régimes de retraite de la Société était investi de la façon suivante : 39 % en actions de sociétés canadiennes (34 % en 2008), 23 % en actions de sociétés étrangères (25 % en 2008), 29 % en obligations (33 % en 2008), et 9 % en placements immobiliers et autres (8 % en 2008). Le taux de rendement à long terme prévu est de 6,75 %. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes est déterminé en fonction des taux de rendement historiques et projetés pour chacune des catégories d'actifs du portefeuille de placements des régimes. La répartition des actifs est assujettie à des exigences et à des limites en matière de diversification qui réduisent les risques en limitant l'exposition à des placements en actions, à des catégories de notation de crédit et à des positions de change.

Les cotisations de la Société aux régimes de retraite à prestations déterminées sont fonction des résultats de l'évaluation actuarielle et de l'orientation donnée par le comité des ressources humaines et de la rémunération. Les cotisations des participants aux régimes de retraite et d'AAPE se sont établies à 1 M\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 (1 M\$ en 2008; 1 M\$ en 2007). La cotisation

Notes afférentes aux états financiers consolidés

d'EnCana aux régimes de retraite à prestations déterminées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 s'est élevée à 12 M\$ (8 M\$ pour 2008; 8 M\$ pour 2007).

Les régimes d'AAPE offerts par la Société sont financés en fonction des besoins.

Les paiements futurs estimatifs au titre des régimes de retraite et d'AAPE s'établissent comme suit :

	Prestations de retraite	AAPE
2010	16 \$	2 \$
2011	17	3
2012	17	3
2013	18	4
2014	18	4
2015 – 2019	95	26
Total	181 \$	42 \$

20. Instruments financiers et gestion des risques

Les actifs et les passifs financiers d'EnCana comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs et produits à recevoir, les comptes créditeurs et charges à payer, l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise, les actifs et passifs liés à la gestion des risques et la dette à long terme. Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques découlent de l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La juste valeur des actifs et des passifs financiers, un sommaire de l'information relative aux positions de gestion des risques ainsi qu'une analyse des risques associés aux actifs et passifs financiers sont présentés ci-après.

A) JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS

En raison de leur échéance rapprochée, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs et produits à recevoir ainsi que les comptes créditeurs et charges à payer ont une juste valeur qui se rapproche de leur valeur comptable, sauf pour les montants se rapportant aux droits à la valeur des actions de remplacement émis aux termes de l'opération de scission, comme il est mentionné aux notes 17 et 19.

Au 31 décembre 2008, la juste valeur de l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise se rapprochait de sa valeur comptable en raison de la nature particulière de cet instrument relativement à l'établissement de la coentreprise d'activités pétrolières intégrées. Voir la note 11 pour de plus amples renseignements concernant cet effet.

Les actifs et les passifs liés à la gestion des risques sont comptabilisés à leur juste valeur estimative, établie selon la méthode de l'évaluation à la valeur de marché en ayant recours aux cours du marché ou, en l'absence de cours du marché, aux indications et prévisions relatives aux marchés émanant de tiers.

La dette à long terme est comptabilisée au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur estimative des emprunts à long terme a été établie en fonction des renseignements sur le marché, lorsqu'ils étaient disponibles, ou en actualisant les versements futurs d'intérêts et de capital selon les taux d'intérêt estimatifs qui devraient s'appliquer à la Société à la fin de l'exercice.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Le tableau qui suit indique la juste valeur des actifs et des passifs financiers :

31 décembre	2009		2008	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Détenus à des fins de transaction :				
Trésorerie et équivalents	4 275 \$	4 275 \$	354 \$	354 \$
Comptes débiteurs et produits à recevoir ¹⁾	75	75	-	-
Actifs liés à la gestion des risques ²⁾	360	360	3 052	3 052
Prêts et créances :				
Comptes débiteurs et produits à recevoir	1 105	1 105	1 436	1 436
Effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise ²⁾	-	-	3 147	3 147
Passifs financiers				
Détenus à des fins de transaction :				
Comptes créditeurs et charges à payer ^{3), 4)}	155 \$	155 \$	- \$	- \$
Passifs liés à la gestion des risques ²⁾	168	168	50	50
Autres passifs financiers :				
Comptes créditeurs et charges à payer	1 988	1 988	2 448	2 448
Dettes à long terme ²⁾	7 768	8 527	9 005	8 242

¹⁾ Représente les montants à payer par Cenovus pour les DVA de remplacement d'EnCana détenus par les employés de Cenovus, comme il est mentionné à la note 17.

²⁾ Comprend la partie à court terme.

³⁾ Comprend les montants à payer aux employés de Cenovus pour les DVA de remplacement d'EnCana détenus, comme il est mentionné à la note 17.

⁴⁾ Comprend les montants à payer à Cenovus pour les DVA de remplacement de Cenovus détenus par des employés d'EnCana, comme il est mentionné aux notes 17 et 19.

B) ACTIFS ET PASSIFS LIÉS À LA GESTION DES RISQUES

POSITION NETTE DE GESTION DES RISQUES

31 décembre	2009	2008
Gestion des risques		
Actif à court terme	328 \$	2 818 \$
Actif à long terme	32	234
	360	3 052
Gestion des risques		
Passif à court terme	126	43
Passif à long terme	42	7
	168	50
Actif net lié à la gestion des risques	192 \$	3 002 \$

SOMMAIRE DES POSITIONS DE GESTION DES RISQUES NON DÉNOUÉES

31 décembre	2009			2008		
	Gestion des risques			Gestion des risques		
	Actif	Passif	Montant net	Actif	Passif	Montant net
Prix des marchandises						
Gaz naturel	298 \$	88 \$	210 \$	2 941 \$	10 \$	2 931 \$
Pétrole brut	62	72	(10)	92	40	52
Électricité	-	8	(8)	19	-	19
Total de la juste valeur	360 \$	168 \$	192 \$	3 052 \$	50 \$	3 002 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

MÉTHODES DE CALCUL DE LA JUSTE VALEUR NETTE DES POSITIONS DE GESTION DES RISQUES NON DÉNOUÉES

31 décembre	2009	2008
Prix cotés sur un marché actif	285 \$	2 055 \$
Prix selon les données observables ou corroborées sur le marché	(93)	947
Total de la juste valeur	192 \$	3 002 \$

Les prix cotés sur un marché actif correspondent à la juste valeur des contrats évalués selon les cours publiés sur un marché actif. Les prix selon les données observables ou corroborées sur le marché correspondent à la juste valeur des contrats évalués en partie selon les cours sur un marché actif et en partie à l'aide de données observables et corroborées sur le marché.

JUSTE VALEUR NETTE DES POSITIONS SUR LE PRIX DES MARCHANDISES AU 31 DÉCEMBRE 2009

	Volumes de référence	Échéance	Prix moyen	Juste valeur
Contrats sur le gaz naturel				
Contrats à prix fixe				
Prix fixe sur la NYMEX	1 852 Mpi ³ /jour	2010	6,05 \$ US/kpi ³	223 \$
Prix fixe sur la NYMEX	640 Mpi ³ /jour	2011	6,57 \$ US/kpi ³	63
Prix fixe sur la NYMEX	267 Mpi ³ /jour	2012	6,55 \$ US/kpi ³	8
Contrats sur base*				
Canada		2010		(4)
États-Unis		2010		(3)
Canada et États-Unis		2011-2013		(78)
				209
Autres positions sur instruments financiers**				1
Juste valeur des positions sur le gaz naturel				210 \$
Contrats sur le pétrole brut				
Contrats à prix fixe				
Prix fixe du WTI sur la NYMEX	5 400 b/j	2010	76,99 \$ US/b	(10) \$
Juste valeur de la position sur le pétrole brut				(10) \$
Contrats d'achat d'électricité				
Juste valeur de la position sur l'électricité				(8) \$

* EnCana a conclu des swaps pour se protéger contre l'augmentation des écarts entre le prix du gaz naturel dans les zones de production, notamment le Canada, les Rocheuses aux États-Unis et le Texas, et aux divers points de vente. Les prix de ces swaps de référence sont établis à partir des prix fixes et des prix de référence exprimés en pourcentage du prix à la NYMEX.

** Les autres positions sur instruments financiers font partie des activités courantes de gestion de la production de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

INCIDENCE SUR LE BÉNÉFICE NET DES GAINS (PERTES) RÉALISÉS ET LATENTS SUR LES POSITIONS DE GESTION DES RISQUES

Exercices terminés les 31 décembre	Gain réalisé (perte)		
	2009	2008	2007
Produits, déduction faite des redevances	4 420 \$	(309) \$	1 601 \$
Charges d'exploitation et autres charges	(44)	28	3
Gain (perte) sur la gestion des risques	4 376 \$	(281) \$	1 604 \$

Exercices terminés les 31 décembre	Gain latent (perte)		
	2009	2008	2007
Produits, déduction faite des redevances	(2 640) \$	2 717 \$	(1 239) \$
Charges d'exploitation et autres charges	(40)	12	4
Gain (perte) sur la gestion des risques	(2 680) \$	2 729 \$	(1 235) \$

RAPPROCHEMENT DES POSITIONS DE GESTION DES RISQUES NON DÉNOUÉES ENTRE LE 1^{ER} JANVIER ET LE 31 DÉCEMBRE 2009

	2009		2008	2007
	Juste valeur	Total des gains latents (pertes)	Total des gains latents (pertes)	Total des gains latents (pertes)
Juste valeur des contrats au début de l'exercice	2 892 \$			
Variation de la juste valeur des contrats en cours au début de l'exercice et des contrats entrés en vigueur au cours de l'exercice	1 696	1 696 \$	2 448 \$	353 \$
Juste valeur des contrats en cours au moment de la transition et échus durant l'exercice	-	-	-	16
Écart de conversion sur des contrats libellés en dollars canadiens	4	-	-	-
Juste valeur des contrats transférés à Cenovus	(24)	-	-	-
Juste valeur des contrats réalisés durant l'exercice	(4 376)	(4 376)	281	(1 604)
Juste valeur des contrats en cours à la fin de l'exercice	192 \$	(2 680) \$	2 729 \$	(1 235) \$

SENSIBILITÉ AU PRIX DES MARCHANDISES

Le tableau qui suit donne un aperçu de la sensibilité de la juste valeur des positions de gestion des risques de la Société aux variations du prix des marchandises, lorsque toutes les autres variables demeurent constantes. La Société a employé une variabilité de 10 % pour évaluer l'incidence potentielle des variations du prix des marchandises. Au 31 décembre 2009, les variations du prix des marchandises auraient pu entraîner des gains latents (pertes) susceptibles d'influer sur le bénéfice net avant impôts comme suit :

	Augmentation de 10 %	Diminution de 10 %
Prix du gaz naturel	(608) \$	608 \$
Prix du pétrole brut	(9)	9
Prix de l'électricité	5	(5)

C) RISQUES ASSOCIÉS AUX ACTIFS ET AUX PASSIFS FINANCIERS

La Société est exposée à des risques financiers découlant de ses actifs et de ses passifs financiers. Les risques financiers comprennent le risque de marché (notamment en ce qui concerne le prix des marchandises ainsi que les taux de change et d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité. La juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs et des passifs financiers peuvent fluctuer en raison des variations des prix du marché et de l'exposition aux risques de crédit et de liquidité.

RISQUE LIÉ AU PRIX DES MARCHANDISES

Le risque lié au prix des marchandises découle de l'incidence que les fluctuations du prix futur des marchandises pourraient avoir sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs et des passifs financiers. Afin d'atténuer son exposition au risque lié au prix des marchandises, la Société a conclu divers contrats d'instruments financiers dérivés. Le recours à ces instruments dérivés est régi par des politiques officielles et est assujéti aux limites fixées par le conseil d'administration (le « conseil »). La Société a pour politique de ne pas utiliser des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Gaz naturel – Afin d'atténuer le risque lié au prix du gaz naturel, la Société a conclu des swaps qui permettent de fixer les prix NYMEX. Pour se protéger contre l'élargissement des écarts de prix du gaz naturel dans diverses régions de production, EnCana a conclu des swaps visant à gérer ces écarts entre les régions de production et divers points de vente.

Pétrole brut – La Société a partiellement atténué son exposition au risque lié au prix de son approvisionnement en pétrole brut au moyen de swaps qui permettent de fixer les prix du WTI sur la NYMEX.

Électricité – La Société a conclu deux contrats d'instruments dérivés libellés en dollars canadiens pour gérer les coûts de sa consommation d'électricité. Ces contrats d'une durée de 11 ans sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2007.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente le risque que la contrepartie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations contractuelles et amène de ce fait la Société à subir une perte. Pour gérer le risque de crédit, le portefeuille des créances de la Société est régi par des politiques de crédit approuvées par le conseil d'administration et les pratiques en matière de crédit permettent de limiter les opérations selon la cote de solvabilité des contreparties. Au 31 décembre 2009, les équivalents de trésorerie comprennent des titres à court terme de grande qualité, placés dans des titres émis par des gouvernements, des sociétés d'État et des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée. Tous les contrats de change sont conclus avec d'importantes institutions financières au Canada et aux États-Unis ou avec des contreparties ayant une cote de solvabilité élevée.

Une part substantielle des comptes débiteurs de la Société se compose de créances sur des clients du secteur du pétrole et du gaz naturel qui sont exposées aux risques de crédit normaux du secteur. Au 31 décembre 2009, plus de 93 % (95 % au 31 décembre 2008) de l'exposition au risque de crédit associé aux comptes débiteurs et aux instruments financiers dérivés d'EnCana vise des contreparties ayant une cote de solvabilité élevée.

Au 31 décembre 2009, EnCana avait conclu des contrats avec deux contreparties (deux contreparties au 31 décembre 2008) dont la position de règlement nette, prise individuellement, représentait plus de 10 % de la juste valeur des contrats d'instruments financiers nets qui se trouvaient dans le cours. L'exposition maximale au risque de crédit lié aux comptes débiteurs et aux produits à recevoir, aux actifs de gestion des risques et à l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise correspond à la valeur comptable totale de ces éléments.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements liés à des passifs financiers lorsqu'ils sont dus. La Société gère son risque de liquidité au moyen de la gestion de la trésorerie et de la dette. Comme il est mentionné à la note 18, EnCana vise un ratio dette/capitaux permanents de moins de 40 %, et un ratio dette/BAIIA ajusté de moins de 2,0 x, afin de gérer la dette globale de la Société.

Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité, la Société a accès à un vaste éventail de sources de financement à des taux concurrentiels, que ce soit au moyen d'effets de trésorerie ou par l'intermédiaire des marchés financiers et des banques. Au 31 décembre 2009, EnCana avait à sa disposition des facilités de crédit bancaires engagées et inutilisées de 4,9 G\$ et avait déposé, sans les utiliser, des

Notes afférentes aux états financiers consolidés

prospectus préalables l'autorisant à émettre des titres d'un montant maximal de 5,4 G\$, sous réserve des conditions du marché. La Société est d'avis que les facilités de crédit à sa disposition seront suffisantes pour répondre à ses besoins prévisibles en matière de financement.

EnCana maintient une cote de crédit de première qualité sur sa dette non garantie de premier rang. Le 30 novembre 2009, à la suite de la conclusion de l'opération de scission (voir la note 3), Standard & Poor's Ratings Services a abaissé la cote d'EnCana de A- à BBB+ et a fait passer ses perspectives de « sous surveillance pour cause de perception négative » à « stable », DBRS Limited a maintenu la cote A (faible) et a fait passer ses perspectives de « en examen avec implication évolutive » à « stable ». Ces cotes de crédit sont demeurées inchangées au 31 décembre 2009.

Le tableau qui suit présente l'échéancier des sorties de fonds liées aux passifs financiers :

	Moins de un an	De 1 an à 3 ans	De 4 ans à 5 ans	Par la suite	Total
Comptes créditeurs et charges à payer	2 143 \$	- \$	- \$	- \$	2 143 \$
Passifs liés à la gestion des risques	126	34	8	-	168
Dette à long terme *	685	1 875	2 282	9 936	14 778

* Capital et intérêts, y compris la partie à court terme.

Les obligations au titre des emprunts à long terme d'EnCana totalisaient 14 778 M\$ au 31 décembre 2009. La note 15 contient de plus amples renseignements sur la dette à long terme.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change découle des fluctuations des cours du change qui peuvent avoir une incidence sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs ou des passifs financiers de la Société. Comme EnCana exerce ses activités principalement en Amérique du Nord, les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur les résultats présentés. La monnaie fonctionnelle d'EnCana est le dollar canadien; toutefois, afin de faciliter la comparaison avec d'autres sociétés nord-américaines du secteur du pétrole et du gaz et puisque la plupart de ses produits sont étroitement liés au dollar américain, la Société présente ses résultats en dollars américains. Comme les résultats de la Société tiennent compte de l'incidence des fluctuations des taux de change, l'incidence globale des fluctuations du taux de change ne peut être établie de façon distincte.

Pour atténuer son exposition aux fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien, EnCana conserve un portefeuille d'emprunts libellés en dollars américains et en dollars canadiens.

La perte (le gain) de change d'EnCana comprend principalement, les gains et pertes de change liés à la trésorerie et aux placements à court terme libellés en dollars US, les gains et pertes de change latents liés à la conversion de la dette libellée en dollars US et émise au Canada, les gains et pertes de change liés à la conversion de l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise libellé en dollars US et émis au Canada et les gains et pertes de change latents liés à la conversion des actifs et des passifs de gestion des risques libellés en dollars US.

Au 31 décembre 2009, la dette libellée en dollars US et émise au Canada d'EnCana s'établissait à 5 600 M\$ (5 350 M\$ au 31 décembre 2008). Au 31 décembre 2009, par suite de l'opération de scission (se reporter à la note 3), l'effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise libellé en dollars US et émis au Canada s'établissait à néant pour EnCana (3 147 M\$ au 31 décembre 2008). Au 31 décembre 2009, une variation de 0,01 \$ du taux de change entre les deux monnaies aurait entraîné une perte ou un gain de change de 20 M\$ (18 M\$ au 31 décembre 2008).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt découle des variations des taux d'intérêt du marché qui peuvent avoir une incidence sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs ou des passifs financiers de la Société. La Société atténue habituellement son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt en conservant un portefeuille d'emprunts à taux fixe et à taux variable.

Au 31 décembre 2009, la Société n'avait aucune dette à taux variable. Une variation de un pour cent des taux d'intérêt sur la dette à taux variable aurait donc entraîné une augmentation ou une diminution de néant (12 M\$ en 2008) du bénéfice net.

21. Renseignements supplémentaires

A) VARIATION NETTE DU FONDS DE ROULEMENT HORS TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008	2007
Activités d'exploitation			
Comptes débiteurs et produits à recevoir	(487) \$	452 \$	33 \$
Stocks	(271)	211	46
Comptes créditeurs et charges à payer	567	(354)	(78)
Impôts sur les bénéfices à payer	1 237	(589)	(5)
Activités abandonnées	(1 075)	(1 073)	(104)
	(29) \$	(1 353) \$	(108) \$
Activités d'investissement			
Comptes créditeurs et charges à payer	(50) \$	34 \$	51 \$

B) RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE (ACTIVITÉS POURSUIVIES)

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008	2007
Intérêts versés	507 \$	574 \$	486 \$
Impôts sur les bénéfices versés	766 \$	1 574 \$	1 262 \$

22. Engagements et éventualités

ENGAGEMENTS

31 décembre 2009	2010	2011	2012	2013	2014	Par la suite	Total
Transport par pipelines	438 \$	485 \$	506 \$	501 \$	497 \$	1 911 \$	4 338 \$
Achats de biens et services	377	365	275	224	198	684	2 123
Contrats de location-exploitation*	69	71	87	160	169	3 238	3 794
Engagements relatifs à des dépenses en immobilisations	127	169	67	-	38	-	401
Autres engagements à long terme	2	2	2	2	1	24	33
Total	1 013 \$	1 092 \$	937 \$	887 \$	903 \$	5 857 \$	10 689 \$
Quote-part des coûts revenant à Cenovus**	90 \$	111 \$	68 \$	72 \$	76 \$	1 576 \$	1 993 \$

* Se rapportent principalement à des locaux pour bureaux liés à The Bow.

** EnCana continue de prendre en charge les coûts liés aux locataires de The Bow ainsi que les contrats de location de locaux pour bureaux en cours. Cenovus et EnCana ont conclu une entente de répartition des coûts.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

EnCana a conclu plusieurs engagements concernant principalement des frais liés à la demande pour des services de transport fermes, la location de locaux pour bureaux, des contrats d'approvisionnement en biens et services ainsi que d'autres engagements de dépenses moindres. EnCana et Cenovus ont conclu une entente selon laquelle la partie des engagements se rapportant aux activités de Cenovus a été transférée à Cenovus du fait de l'opération de scission et n'est pas prise en compte dans les données du tableau ci-dessus.

De plus, la Société a conclu des engagements liés à son programme de gestion des risques (voir la note 20).

ÉVENTUALITÉS

ACTIONS EN JUSTICE

La Société est partie à diverses actions en justice dans le cours normal de ses activités, et elle estime avoir constitué une provision suffisante à cet égard.

ACTIVITÉS DE COURTAGE D'ÉNERGIE ABANDONNÉES

Pendant la période écoulée entre 2003 et 2005, EnCana et sa filiale de commercialisation américaine en propriété exclusive indirecte, WD Energy Services Inc. (« WD »), ainsi que d'autres sociétés du secteur de l'énergie, ont été nommées parties défenderesses dans plusieurs actions en justice relativement à des ventes de gaz naturel de 1999 à 2002 (dont certaines sont des recours collectifs). Toutes ces poursuites ont été réglées avant 2009, sauf une. La dernière poursuite en cours a fait l'objet d'un règlement le 16 octobre 2009 sans qu'il y ait admission de responsabilité.

MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

EnCana est responsable de la mise hors service d'immobilisations liées à ses biens pétroliers et gaziers et à ses installations du secteur des activités médianes à la fin de leur durée de vie utile. La Société a constaté un passif de 787 M\$ en se fondant sur les lois en vigueur et les coûts estimatifs. Les coûts réels pourraient différer des coûts estimatifs en raison de modifications des lois et de variations des coûts.

QUESTIONS D'ORDRE FISCAL

Les activités de la Société sont complexes. De plus, les interprétations, les règlements et les lois fiscales dans les diverses administrations dans lesquelles la Société exerce ses activités changent continuellement. En conséquence, certaines questions d'ordre fiscal sont généralement à l'étude. La Société estime que la charge inscrite à l'égard des impôts est suffisante.

23. Principes comptables généralement reconnus des États-Unis et présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR du Canada ») qui sont, pour l'essentiel, conformes aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (« PCGR des États-Unis »). Les différences importantes entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis sont décrites dans la présente note.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE NET ÉTABLI SELON LES PCGR DU CANADA ET DU BÉNÉFICE NET ÉTABLI SELON LES PCGR DES ÉTATS-UNIS

Exercices terminés les 31 décembre	Notes	2009	2008	2007
Bénéfice net, selon les PCGR du Canada		1 862 \$	5 944 \$	3 959 \$
Déduire :				
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, selon les PCGR du Canada		32	(555)	512
Bénéfice net tiré des activités poursuivies, selon les PCGR du Canada		1 830	6 499	3 447
Augmentation (diminution) du bénéfice net tiré des activités poursuivies, selon les PCGR des États-Unis :				
Produits, déduction faite des redevances	A	-	-	(15)
Exploitation	D ii), H	(16)	(46)	3
Amortissement et épuisement	B, D ii)	(10 926)	(1 755)	86
Administration	D ii)	22	(27)	1
Intérêts, montant net	A	-	(3)	(2)
(Gain) perte de change, montant net	G	128	-	-
Rémunération à base d'actions, options	C	-	2	(5)
Charge d'impôts sur les bénéfices	E	3 378	695	(204)
Bénéfice net (perte) tiré des activités poursuivies, selon les PCGR des États-Unis		(5 584)	5 365	3 311
Bénéfice net (perte) tiré des activités abandonnées, selon les PCGR des États-Unis		32	(555)	512
Bénéfice net (perte), selon les PCGR des États-Unis		(5 552) \$	4 810 \$	3 823 \$
Résultat des activités poursuivies par action ordinaire				
De base		(7,44) \$	7,15 \$	4,37 \$
Dilué		(7,44) \$	7,14 \$	4,33 \$
Résultat par action ordinaire				
De base		(7,39) \$	6,41 \$	5,05 \$
Dilué		(7,39) \$	6,40 \$	5,00 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS SELON LES PCGR DES ÉTATS-UNIS

Exercices terminés les 31 décembre	Notes	2009	2008	2007
Produits, déduction faite des redevances	A	11 114 \$	21 053 \$	14 370 \$
Charges				
Taxe à la production et impôts miniers		171	478	291
Transport et vente		1 280	1 704	1 264
Exploitation	D ii), H	1 643	2 029	1 847
Produits achetés		1 460	2 426	2 770
Amortissement et épuisement	B, D ii)	14 630	5 790	3 571
Administration	D ii)	455	474	355
Intérêts, montant net	A	405	405	236
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		71	77	63
(Gain) perte de change, montant net	G	(150)	423	(164)
Rémunération à base d'actions, options	C	-	(2)	5
(Gain) perte à la cession de participations		2	(141)	(65)
Bénéfice net (perte) avant impôts sur les bénéfices		(8 853)	7 390	4 197
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	E	(3 269)	2 025	886
Bénéfice net (perte) tiré des activités poursuivies, selon les PCGR des États-Unis		(5 584)	5 365	3 311
Bénéfice net (perte) tiré des activités abandonnées, selon les PCGR des États-Unis		32	(555)	512
Bénéfice net (perte) selon les PCGR des États-Unis		(5 552) \$	4 810 \$	3 823 \$
Résultat tiré des activités poursuivies par action ordinaire, selon les PCGR des États-Unis				
De base		(7,44) \$	7,15 \$	4,37 \$
Dilué		(7,44) \$	7,14 \$	4,33 \$
Résultat tiré des activités abandonnées par action ordinaire, selon les PCGR des États-Unis				
De base		0,05 \$	(0,74) \$	0,68 \$
Dilué		0,05 \$	(0,74) \$	0,67 \$
Résultat par action ordinaire, selon les PCGR des États-Unis				
De base		(7,39) \$	6,41 \$	5,05 \$
Dilué		(7,39) \$	6,40 \$	5,00 \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT ÉTENDU SELON LES PCGR DES ÉTATS-UNIS

Exercices terminés les 31 décembre	Notes	2009	2008	2007
Bénéfice net (perte) selon les PCGR des États-Unis		(5 552) \$	4 810 \$	3 823 \$
Variation de la juste valeur des instruments financiers	A	-	2	-
Écart de conversion	B, D ii), F, G	1 970	(2 217)	1 707
Régimes de rémunération	D i), F	13	(12)	1
Résultat étendu		(3 569) \$	2 583 \$	5 531 \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DU CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU SELON LES PCGR DES ÉTATS-UNIS

Exercices terminés les 31 décembre	Notes	2009	2008	2007
Solde au début de l'exercice		811 \$	3 038 \$	1 330 \$
Variation de la juste valeur des instruments financiers	A	-	2	-
Écart de conversion	B, D ii), F, G	1 970	(2 217)	1 707
Régimes de rémunération	D i), F	13	(12)	1
Distribution à Cenovus Energy, montant net		(2 096)	-	-
Solde à la fin de l'exercice		698 \$	811 \$	3 038 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

ÉTAT CONSOLIDÉ DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS SELON LES PCGR DES ÉTATS-UNIS

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008	2007
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	16 344 \$	12 976 \$	11 374 \$
Bénéfice net (perte)	(5 552)	4 810	3 823
Dividendes sur actions ordinaires	(1 051)	(1 199)	(603)
Charges au titre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	-	(243)	(1 618)
Distribution à Cenovus Energy, montant net	(4 937)	-	-
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	4 804 \$	16 344 \$	12 976 \$

BILAN CONSOLIDÉ CONDENSÉ SELON LES PCGR DES ÉTATS-UNIS

31 décembre		2009		2008	
	Notes	Montant déjà établi	PCGR des États-Unis	Montant déjà établi	PCGR des États-Unis
Actif					
Actif à court terme	<i>D i), H</i>	5 795 \$	5 750 \$	5 602 \$	5 604 \$
Immobilisations corporelles (compte tenu de biens non prouvés et de grands projets de mise en valeur de 3 128 \$ et de 4 797 \$ aux 31 décembre 2009 et 2008, respectivement)	<i>B, D ii)</i>	45 503	45 393	55 524	55 483
Amortissement cumulé et épuisement		(19 330)	(31 738)	(23 614)	(25 135)
Immobilisations corporelles, montant net (capitalisation du coût entier en ce qui concerne les activités pétrolières et gazières)		26 173	13 655	31 910	30 348
Placements et autres actifs	<i>D i)</i>	164	119	72	26
Effet à recevoir lié à l'apport à la coentreprise		-	-	2 834	2 834
Gestion des risques		32	32	234	234
Écart d'acquisition		1 663	1 663	2 426	2 426
Actif des activités abandonnées		-	-	4 169	4 169
		33 827 \$	21 219 \$	47 247 \$	45 641 \$
Passif et capitaux propres					
Passif à court terme	<i>A, D i), ii)</i>	4 245 \$	4 530 \$	3 894 \$	4 201 \$
Dette à long terme		7 568	7 568	8 755	8 755
Autres passifs	<i>A, D i), ii)</i>	1 185	1 220	576	613
Gestion des risques		42	42	7	7
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		787	787	1 230	1 230
Impôts sur les bénéfices futurs	<i>E</i>	3 386	(829)	6 917	6 196
Passif des activités abandonnées		-	-	2 894	2 894
		17 213	13 318	24 273	23 896
Capital-actions	<i>C</i>				
Actions ordinaires, sans valeur nominale		2 360	2 393	4 557	4 590
En circulation : 751,3 millions d'actions en 2009; 750,4 millions d'actions en 2008		6	6	-	-
Surplus d'apport		13 493	4 804	17 584	16 344
Bénéfices non répartis	<i>A, B, D i), ii) F, G</i>	755	698	833	811
Cumul des autres éléments du résultat étendu		16 614	7 901	22 974	21 745
		33 827 \$	21 219 \$	47 247 \$	45 641 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés

ÉTAT CONSOLIDÉ CONDENSÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE SELON LES PCGR DES ÉTATS-UNIS

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008	2007
Activités d'exploitation			
Bénéfice net (perte) tiré des activités poursuivies	(5 584) \$	5 365 \$	3 311 \$
Amortissement et épuisement	14 630	5 790	3 571
Impôts sur les bénéfices futurs	(5 177)	1 028	(673)
Gain latent (perte) sur la gestion des risques	2 680	(2 729)	1 251
Perte de change latente (gain)	(359)	417	41
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	71	77	63
(Gain) perte à la cession de participations	2	(141)	(65)
Autres	320	(8)	97
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	149	(441)	678
Variation nette des autres actifs et passifs	23	(254)	(10)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités poursuivies	18	(1 353)	71
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités abandonnées	1 100	1 210	(73)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	7 873 \$	8 961 \$	8 262 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 806) \$	(7 517) \$	(8 179) \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	835 \$	(1 439) \$	(119) \$

Notes :

A) INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS DE COUVERTURE

Le 1^{er} janvier 2004, la Société a adopté, selon les PCGR du Canada, le CPN-128, « Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture », suivant lequel les dérivés qui ne sont pas désignés comme des couvertures doivent être comptabilisés à titre d'actifs ou de passifs à leur juste valeur dans le bilan. Les variations de la juste valeur des dérivés sont portées aux résultats de la période pendant laquelle elles se produisent. Selon les dispositions transitoires, tout gain ou toute perte découlant de l'application initiale est reporté et comptabilisé en résultat lorsqu'il est réalisé. À l'heure actuelle, la direction n'a désigné aucun instrument financier comme couverture.

L'adoption du CPN-128, le 1^{er} janvier 2004, a donné lieu à la constatation d'une perte reportée de 235 M\$ qui a été comptabilisée en résultat lorsqu'elle a été réalisée. Au 31 décembre 2007, selon les PCGR du Canada, le solde transitoire résiduel avait été intégralement porté au bénéfice net.

Le 1^{er} janvier 2001, la Société a adopté les normes comptables sur les dérivés et les couvertures du Financial Accounting Standards Board (« FASB »). Ces normes exigent que tous les instruments dérivés soient inscrits à titre d'actifs ou de passifs à leur juste valeur dans le bilan. Les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont portées aux résultats de la période pendant laquelle elles se produisent, à moins que la Société ne satisfasse à des critères précis en matière de comptabilité de couverture. À l'heure actuelle, la direction n'a désigné aucun instrument financier comme couverture aux fins de la présentation selon les PCGR des États-Unis. Tout gain ou perte lié à l'adoption de cette norme comptable des États-Unis a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat étendu. Ces soldes transitoires sont comptabilisés en résultat net lorsque les positions sont dénouées.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Les gains latents (les pertes) sur les instruments dérivés se rapportent aux éléments suivants :

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008	2007
Prix des marchandises (produits, déduction faite des redevances)	(2 640) \$	2 717 \$	(1 249) \$
Charges d'exploitation et autres charges	(40)	12	-
Swaps de taux d'intérêt et de devises (intérêts, montant net)	-	(3)	(2)
Total des gains latents (pertes)	(2 680) \$	2 726 \$	(1 251) \$
Montant attribué aux activités poursuivies	(2 680) \$	2 726 \$	(1 251) \$
Montant attribué aux activités abandonnées	-	-	-
	(2 680) \$	2 726 \$	(1 251) \$

En 2008, le reste du solde transitoire inscrit dans le cumul des autres éléments du résultat étendu a été comptabilisé en résultat net selon les PCGR des États-Unis.

B) CAPITALISATION DU COÛT ENTIER

En vertu des PCGR des États-Unis, un test de dépréciation (plafonnement du coût entier) est appliqué afin de s'assurer que les coûts capitalisés non amortis de chaque centre de coûts ne dépassent pas le total, après les impôts sur les bénéfices, de la valeur actualisée, calculée à un taux d'actualisation de 10 %, du montant net des produits estimatifs futurs calculés en fonction de la valeur estimative de la production future provenant des réserves prouvées selon un prix moyen établi sur la période de 12 mois précédente, déduction faite de tous les frais de mise en valeur et de production estimatifs futurs non actualisés connexes, plus les coûts afférents aux biens non prouvés et non dépréciés.

Selon les PCGR du Canada, un test de dépréciation similaire est appliqué, sauf que les flux de trésorerie provenant des réserves prouvées ne sont pas actualisés et que les prix prévus et les frais de mise en valeur et de production futurs sont utilisés pour déterminer s'il y a dépréciation ou non. Toute perte de valeur est évaluée en fonction de la juste valeur des réserves prouvées et probables. Selon les PCGR du Canada, l'amortissement pour épuisement est également calculé en fonction des réserves prouvées estimatives établies à l'aide des prix et des coûts futurs estimatifs.

Au 31 décembre 2009, les coûts capitalisés par la Société au titre des biens pétroliers et gaziers excédaient le plafond du coût entier, situation qui s'est traduite par une perte de valeur hors trésorerie de 11,1 G\$ selon les PCGR des États-Unis, laquelle a été imputée à la charge d'amortissement et d'épuisement (7,6 G\$ après impôts). Une tranche de 6,3 G\$ (4,0 G\$ après impôts) de cette perte de valeur avait trait à des biens aux États-Unis (au 31 décembre 2008, une perte de valeur de 1,8 G\$ avait été imputée à la charge d'amortissement et d'épuisement; 1,1 G\$ après impôts), et une tranche de 4,8 G\$ (3,6 G\$ après impôts) avait trait à des biens au Canada (néant en 2008). Un amortissement pour épuisement supplémentaire a été comptabilisé pour 2001 et certains exercices précédents, au titre de la différence entre le test de plafonnement prescrit selon les PCGR du Canada et celui prescrit par les PCGR des États-Unis. Par conséquent, les coûts capitalisés non amortis assujettis à l'amortissement pour épuisement sont moins élevés selon les PCGR des États-Unis.

Les ajustements au titre des PCGR des États-Unis en ce qui concerne les différences dans le calcul de l'amortissement pour épuisement se traduisent par une diminution de 171,8 M\$ de l'amortissement et épuisement et par une diminution de 0,5 M\$ de l'écart de conversion (diminution de 13,3 M\$ au titre de l'amortissement et augmentation de 0,8 M\$ au titre de l'écart de conversion pour 2008; diminution de 85,4 M\$ au titre de l'amortissement et augmentation de 2,9 M\$ au titre de l'écart de conversion pour 2007).

C) RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS – RESTRUCTURATION DE CPL

Selon les PCGR des États-Unis, une charge de rémunération doit être comptabilisée si la valeur intrinsèque des options sur actions n'est pas exactement la même immédiatement avant et après une restructuration du capital-actions. Dans le cadre de la réorganisation de Canadian Pacific Limited (« CPL »), la Société a procédé à une restructuration du capital-actions. Par suite de cette réorganisation, les options sur actions de CPL ont été remplacées par des options sur actions attribuées par EnCana, comme il est décrit à la note 17. Par suite de cette opération, les options de remplacement avaient une valeur intrinsèque différente avant et après la restructuration. Les PCGR du Canada n'exigent pas que ces options soient réévaluées.

D) RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION

i) Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la Société a adopté, en application des PCGR des États-Unis, la norme sur les régimes de retraite. Selon cette norme, EnCana est tenue de comptabiliser au bilan la surcapitalisation ou la sous-capitalisation des régimes à prestations déterminées et d'autres avantages postérieurs à l'emploi en tant qu'actif ou que passif. La Société est aussi tenue d'intégrer les changements de la capitalisation dans les autres éléments du résultat étendu. Selon les PCGR du Canada, la Société n'est pas tenue d'inscrire la capitalisation de ces régimes au bilan.

ii) Régimes de rémunération à base d'actions fondés sur des passifs

En application des PCGR du Canada, les obligations au titre des régimes de rémunération à base d'actions fondés sur des passifs sont comptabilisées selon la méthode de la valeur intrinsèque. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006, la Société a adopté, en application des PCGR des États-Unis, la norme sur la rémunération à base d'actions, en utilisant la méthode prospective modifiée. Cette norme ne permet pas l'utilisation de la méthode de la valeur intrinsèque pour la comptabilisation des régimes de rémunération à base d'actions fondés sur des passifs. Ces régimes, y compris les droits à la plus-value des actions jumelés, les droits à la plus-value des actions jumelés liés au rendement, les droits à la plus-value des actions, les droits à la plus-value des actions liés au rendement et les droits différés à la valeur d'actions, doivent désormais être réévalués à la juste valeur à chaque date de fin d'exercice jusqu'à la date de règlement.

Dans la mesure où la charge de rémunération porte sur des salariés directement associés aux activités d'exploration et de mise en valeur du gaz naturel et du pétrole brut, elle est inscrite à l'actif au titre des immobilisations corporelles. Les montants qui ne sont pas inscrits à l'actif sont comptabilisés à titre de frais d'administration ou de charges d'exploitation. Les ajustements apportés à l'exercice ont eu les incidences suivantes :

- Le montant net des immobilisations corporelles a diminué de 56,4 M\$ (augmentation de 37,7 M\$ pour 2008)
- Le passif à court terme a diminué de 76,7 M\$ (augmentation de 111,4 M\$ pour 2008)
- Les autres passifs ont augmenté de 3,2 M\$ (diminution de 0,5 M\$ pour 2008)
- Les autres éléments du résultat étendu ont diminué de 3,2 M\$ (augmentation de 5,9 M\$ pour 2008)
- Les charges d'exploitation ont diminué de 31,5 M\$ (augmentation de 46,1 M\$ pour 2008)
- Les frais d'administration ont diminué de 21,8 M\$ (augmentation de 26,7 M\$ pour 2008)
- L'amortissement et épuisement ont diminué de 0,8 M\$ (augmentation de 9,9 M\$ pour 2008)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

E) IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Selon les PCGR des États-Unis, les impôts sur les bénéfices exigibles et futurs sont calculés au moyen des taux d'imposition et des modifications législatives en vigueur, alors que les PCGR du Canada permettent l'utilisation des taux d'imposition et des modifications législatives pratiquement en vigueur. En 2007, une modification de la loi de l'impôt au Canada a été pratiquement mise en vigueur pour l'application des PCGR du Canada. Toutefois, cette modification n'était pas considérée comme étant en vigueur au 31 décembre 2007 selon les PCGR des États-Unis. Cette modification n'était toujours pas considérée comme étant en vigueur au 31 décembre 2009 selon les PCGR des États-Unis. Par conséquent, il n'y avait aucune différence en 2009 selon les PCGR des États-Unis (aucune différence en 2008; augmentation de 179 M\$ de la charge d'impôts sur les bénéfices pour 2007).

Les autres différences sont attribuables aux ajustements des impôts futurs inclus dans le tableau du rapprochement du bénéfice net établi selon les PCGR du Canada et du bénéfice net établi selon les PCGR des États-Unis et dans le bilan consolidé condensé, qui tiennent compte aussi de l'incidence des différences de taux mentionnées ci-dessus, le cas échéant, et de l'incidence fiscale des autres éléments de rapprochement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre le taux d'imposition prévu par la loi et le taux d'imposition effectif :

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008	2007
Bénéfice net (perte) avant impôts sur les bénéfices, selon les PCGR des États-Unis	(8 853) \$	7 390 \$	4 197 \$
Taux prévu par la loi au Canada	29,2 %	29,7 %	32,3 %
Impôts sur les bénéfices prévus	(2 585)	2 191	1 356
Incidence des éléments suivants sur les impôts :			
Écarts avec les taux prévus par la loi et autres écarts de taux	(389)	15	41
Incidence des modifications des taux d'imposition	-	-	(301)
Financement international	(101)	(268)	(62)
(Gains) pertes de change non inclus dans le bénéfice net	20	47	-
(Gains) pertes en capital non imposables	(71)	84	(124)
Autres	(143)	(44)	(24)
Impôts sur les bénéfices selon les PCGR des États-Unis	(3 269) \$	2 025 \$	886 \$
Taux d'imposition effectif	36,9 %	27,4 %	21,1 %

Le montant net des passifs d'impôts reportés s'établit comme suit :

31 décembre	2009	2008
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles, en excédent des valeurs fiscales	- \$	4 635 \$
Écarts temporaires liés à la coentreprise	78	924
Gestion des risques	75	955
Actifs d'impôts futurs		
Excédent des valeurs fiscales des immobilisations corporelles sur leurs valeurs comptables	(802)	-
Pertes autres qu'en capital et pertes d'exploitation nettes reportées prospectivement	(174)	(46)
Autres	(6)	(272)
Passifs d'impôts futurs, montant net	(829) \$	6 196 \$

F) AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

La norme des PCGR des États-Unis traitant des régimes de retraite exige que la situation de capitalisation des régimes à prestations déterminées et d'avantages postérieurs à l'emploi soit présentée au bilan et que la variation de la situation de capitalisation soit comptabilisée par le biais du résultat étendu. En 2009, un gain de 12,5 M\$, après impôts, a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat étendu (une perte de 12,0 M\$, après impôts, pour 2008), comme l'indique la note D i). Lors de l'adoption de cette norme, conformément aux exigences, le solde transitoire de 48 M\$, après impôts, a été inscrit directement dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

L'écart de conversion tient compte de l'incidence du cumul des différences avec les PCGR des États-Unis.

G) CONVERSION DES DEVICES

En 2009, conformément aux PCGR du Canada, la Société a comptabilisé une perte de change découlant de la conversion d'une opération intersociétés qui a réduit la participation nette de la Société dans un établissement étranger autonome. Selon les PCGR des États-Unis, les opérations en monnaies étrangères, qui s'apparentent à des placements à long terme, entre deux entités qui sont consolidées dans les états financiers de la Société ne sont pas prises en compte dans la détermination du résultat net, mais elles sont présentées comme des ajustements de conversion. En conséquence, le bénéfice selon les PCGR des États-Unis s'est accru de 128 M\$ et l'écart de conversion a été réduit du même montant.

H) ACTIF À COURT TERME

En 2009, la Société a repris une perte de valeur des stocks qui avait été comptabilisée en 2008 selon les PCGR du Canada. Les PCGR des États-Unis ne permettent pas la reprise de pertes de valeur des stocks. En conséquence, le bénéfice net avant impôts selon les PCGR des États-Unis a diminué de 47 M\$ et les stocks ont été réduits du même montant.

I) ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Certains éléments présentés comme activités d'investissement ou de financement en vertu des PCGR du Canada doivent être présentés à titre d'activités d'exploitation selon les PCGR des États-Unis. Les impôts versés à la vente d'actifs qui sont présentés au titre des activités d'investissement selon les PCGR du Canada doivent être présentés au titre des activités d'exploitation selon les PCGR des États-Unis.

J) DIVIDENDES DÉCLARÉS SUR ACTIONS ORDINAIRES

Exercices terminés les 31 décembre	2009	2008	2007
Dividendes par action	1,40 \$	1,60 \$	0,80 \$

K) PRISES DE POSITION RÉCENTES EN COMPTABILITÉ

Le 1^{er} janvier 2009, EnCana a adopté prospectivement, en application des PCGR des États-Unis, l'ASC 805-10, « Business Combinations ». Selon cette norme révisée, les actifs et les passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la contrepartie éventuelle et certaines éventualités acquises doivent être évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. De plus, les coûts liés à l'acquisition et les coûts de restructuration doivent être comptabilisés séparément du regroupement d'entreprises. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur le traitement comptable utilisé par EnCana en application des PCGR des États-Unis pour les regroupements d'entreprises effectués après le 1^{er} janvier 2009.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Le 1^{er} janvier 2009, EnCana a adopté, en application des PCGR des États-Unis, l'ASC 810-10, « Consolidation ». Cette norme exige que les participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales soient classées comme un élément distinct des capitaux propres. La norme modifie également la présentation de l'état consolidé des résultats selon les PCGR des États-Unis en exigeant l'intégration dans le bénéfice net des montants attribuables à la fois à la société mère et à la participation ne donnant pas le contrôle et la présentation de ces montants. L'adoption de cette norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés d'EnCana aux fins des PCGR des États-Unis.

En juin 2009, le FASB a publié l'Accounting Standards Update (« ASU ») 2009-01, *The FASB Accounting Standards Codification and the Hierarchy of Generally Accepted Accounting Principles*, qui établit la codification des normes comptables du FASB comme l'unique source de principes comptables faisant autorité reconnue par le FASB pour les entités non gouvernementales. Les règles et les interprétations publiées par la SEC demeurent également des sources de PCGR des États-Unis faisant autorité pour les émetteurs inscrits à la SEC. Comme la codification n'a pas pour objet de modifier les PCGR des États-Unis actuels, son adoption n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés d'EnCana établis selon les PCGR des États-Unis.

Le 31 décembre 2009, EnCana a adopté prospectivement les nouvelles exigences relatives aux réserves et aux informations à fournir à leur égard qui découlent de l'achèvement du projet de la Securities Exchange Commission des États-Unis portant sur la modernisation de l'information relative aux activités pétrolières et gazières et de la publication de l'ASU 2010-03 du FASB, intitulée *Oil and Gas Reserve Estimation and Disclosures*. Les nouvelles règles de la SEC et la norme du FASB contiennent des dispositions qui permettent le recours à de nouvelles technologies pour établir les réserves prouvées s'il a été démontré empiriquement que ces technologies produisent des conclusions fiables quant aux volumes des réserves. De plus, les réserves de pétrole et de gaz sont désormais présentées selon un prix moyen fondé sur la plus récente période de 12 mois plutôt que selon les prix en fin d'exercice. La nouvelle norme du FASB a en outre eu une incidence sur les montants présentés à la rubrique 932 des informations supplémentaires sur le pétrole et le gaz, comme il est indiqué dans ces informations supplémentaires.